Niveau(x) d'enseignement : 1 Numéro EDUQ : 9570212
Centre d'intérêt : 240

Prévention de la toxicomanie : session de perfectionnement à l'intention du personnel enseignant : guide d'animation / [conception et rédaction, Bruno Bélanger... et al. en collaboration avec l'Association des intervenants et des intervenantes en formation personnelle et sociale, la Direction de la promotion de la santé, Santé et bien-être social Canada].
-- [Québec] : Ministère de l'éducation, c1994.
152 p. ; 28 cm.

Code : 9394-0368; 16-3711. Notes bibliogr. au bas des p.

ISBN 2-550-23822-2

Vedette(s)-secondaire(s) : Bélanger, Bruno * Association des intervenantes et intervenants en formation personnelle et sociale * Canada. Direction de la promotion de la santé * Québec (Province). Ministère de l'éducation

Descripteur(s) : Toxicomanie * Prévention * Jeune * Drogue * Législation * Matériel didactique * Perfectionnement des enseignants * Guide * Primaire (Ordre d'enseignement) * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Cette session a pour but de sensibiliser les enseignants à l'approche retenue en prévention de la toxicomanie. Elle vise à les informer sur le phénomène de la consommation de drogues chez les jeunes, sur ses effets et conséquences de même que sur les aspects légal et préventif. Elle leur propose de se familiariser avec le matériel didactique présenté dans le cours de formation personnelle et sociale, au primaire et au secondaire. En annexe, des feuilles de support, pouvant être transformées en acétates, permettent d'illustrer la démarche.

MFN 3075

Prévention de la toxicomanie

Session de perfectionnement
à l'intention du personnel enseignant

Guide d'animation

Québec

95-70212
CADRE
CENTRE DE DOCUMENTATION
1940, BOUL. HENRI-BOURASSA EST
MONTRÉAL H2B 1S2

Prévention de la toxicomanie

Session de perfectionnement
à l'intention du personnel enseignant

Guide d'animation

CADRE
CENTRE DE DOCUMENTATION

Remerciements

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont participé à l'élaboration du présent document.

Conception et rédaction

Bruno Bélanger
Lorraine Dion
Marie-France Groulx
Pierre Paquin
Lucie Saint-Onge
Marcel Teasdale

Secrétariat

Mijotext Plus

Supervision

Marcel Teasdale

Coordination

Jean-Guy Hamel

En collaboration avec :

Association des intervenants
et des intervenantes en formation
personnelle et sociale

Direction de la promotion de la santé
Santé et Bien-être social Canada

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1994 — 9394-0368

ISBN 2 - 550 - 23822-2

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 1994

Les établissements d'enseignement sont autorisés à procéder, pour leurs besoins, à une reproduction totale ou partielle du présent document. S'il est reproduit pour vente, le prix de vente ne devra pas excéder le coût de reproduction.

Par contre, pour une section du document, le MEQ a dû obtenir du titulaire du droit d'auteur l'autorisation de reproduire et ne peut donc l'accorder à un tiers. À cet égard, l'autorisation requise de reproduire devra être obtenue, conformément aux exigences de la Loi sur le droit d'auteur.

Table des matières

Page

Introduction 1

1 La présentation de la session

1.1 Le but et les objectifs généraux de la session . . 7

1.2 La structure de la session 7

2 Le déroulement de la session

2.1 Section 1 : L'ouverture de la session 15

2.2 Section 2 : Le contexte de la session 17

2.2.1 Le rapport Bertrand 17
2.2.2 Les recommandations 18

2.3 Section 3 : Le phénomène de l'adolescence . . . 20

2.3.1 Les caractéristiques de l'adolescence . 20
2.3.2 Les valeurs des jeunes 21
2.3.3 L'univers des jeunes 25
2.3.4 La position de l'adulte par rapport aux jeunes 29

2.4 Section 4 : Le phénomène de la consommation chez les jeunes 31

2.4.1 Un portrait global des jeunes par rapport à la consommation 31
2.4.2 Les motifs de consommation 33
2.4.3 Les âges de la consommation 35
2.4.4 Les produits consommés 37
2.4.5 Les lieux et les moments privilégiés de consommation 39
2.4.6 Les indices de consommation 40
2.4.7 Les types de rapports avec les drogues 42
2.4.8 Les conséquences de la consommation . . 44
2.4.9 Les facteurs non déterminants de la consommation 45
2.4.10 Les facteurs de risque 47
2.4.11 Les facteurs de prédisposition à l'assuétude 49
2.4.12 La pointe de l'iceberg 51

Page

2.5 Section 5 : La mesure des connaissances sur les drogues 54

2.5.1 Les trois grandes catégories de drogues 54
2.5.2 La connaissance des drogues 57
2.5.3 L'aspect légal des drogues 59

2.6 Section 6 : La prévention 67

2.6.1 L'importance d'agir à l'étape de la prévention primaire à l'école 67
2.6.2 Les trois types de prévention 68
2.6.3 L'approche globale 70
2.6.4 L'approche systémique en formation personnelle et sociale 71
2.6.5 L'approche éducative privilégiée 71
2.6.6 Le continuum primaire-secondaire 73

2.7 Section 7 : Le matériel pédagogique au primaire . . 74

2.7.1 Le matériel didactique retenu 74
2.7.2 La démarche proposée au primaire 76
2.7.3 La structure du document *Fiches d'activités* 80
2.7.4 La présentation d'une activité type . . 82
2.7.5 La présentation d'une vidéo-cassette 83

2.8 Section 8 : Le matériel pédagogique au secondaire . 85

2.8.1 La démarche proposée au secondaire . . . 85
2.8.2 La structure du document *Fiches d'activités* 88
2.8.3 L'information relative aux activités d'apprentissage 89
2.8.4 La présentation d'une activité d'apprentissage 90

2.9 Section 9 : L'évaluation de la session 90

Liste des annexes

Page

Annexe A La position de l'adulte par rapport aux jeunes . . 95

Annexe Les trois grandes catégories de drogues 99

Annexe B La connaissance des drogues 100

Annexe C L'aspect légal des drogues
Les jeunes, les drogues et la loi 108

Annexe D La structure d'une activité 110

Liste des feuilles de support

		Page
Feuille de support 1	Le but et les objectifs généraux de la session	115
Feuille de support 2	L'ouverture de la session	116
Feuille de support 3	Le contexte de la session	117
Feuille de support 4	Les recommandations	118
Feuille de support 5	Le phénomène de l'adolescence	119
Feuille de support 6	Leurs sources de plaisir	120
Feuille de support 7	Résultat du sondage sur les sources de plaisir	121
Feuille de support 8	Le phénomène de la consommation chez les jeunes	122
Feuille de support 9	Les motifs de consommation	123
Feuille de support 10	Les âges de la consommation	124
Feuille de support 11	Les produits consommés	125
Feuille de support 12	Les lieux et les moments privilégiés à la consommation	126
Feuille de support 13	Les indices de consommation	127
Feuille de support 14	Les types de rapports avec les drogues	128
Feuille de support 15	Les conséquences de la consommation	129
Feuille de support 16	Les facteurs non déterminants de la consommation	130
Feuille de support 17	Les facteurs de risque	131
Feuille de support 18	Les facteurs de prédisposition à l'assuétude	132
Feuille de support 19	La mesure des connaissances sur les drogues	133
Feuille de support 20	Liste des substances	134

Page

Feuille de support 21 Les trois grandes catégories de drogues 135

Feuille de support 22 Les trois grandes catégories de drogues 136

Feuille de support 23 La prévention 137

Feuille de support 24 L'importance d'agir à l'étape de la prévention primaire à l'école . . 138

Feuille de support 25 Les trois types de prévention . . . 139

Feuille de support 26 L'approche globale 140

Feuille de support 27 L'approche systémique en FPS second cycle du primaire 141

Feuille de support 28 L'approche systémique en FPS premier cycle du secondaire 142

Feuille de support 29 L'approche systémique en FPS second cycle du secondaire 143

Feuille de support 30 L'approche éducative privilégiée . . 144

Feuille de support 31 Le continuum primaire secondaire . . 145

Feuille de support 32 Le matériel pédagogique au primaire 146

Feuille de support 33 La démarche proposée au primaire, second cycle 147

Feuille de support 34 Le matériel pédagogique au secondaire 150

Feuille de support 35 La démarche proposée au secondaire, premier cycle 151

Feuille de support 36 La démarche proposée au secondaire, second cycle 152

Liste des figures

Page

Figure 1 Les facteurs de réussite dans l'avenir à l'adolescence 22

Figure 2 Les moyens privilégiés 24

Figure 3 Étape du cheminement judiciaire possible d'un jeune contrevenant ou d'une jeune contrevenante à la Loi sur les stupéfiants ou à la Loi sur les aliments et drogues 65

Liste des tableaux

Page

Tableau 1 Déroulement de la session de perfectionnement sur la prévention de la toxicomanie 9

Tableau 2 Leurs sources de plaisir 23

Tableau 3 Les facteurs de risque 53

Tableau 4 Les grandes catégories de drogues 57

Introduction

Le ministère de l'Éducation du Québec, en collaboration avec l'Association des intervenants et des intervenantes en formation personnelle et sociale (AIIFPS), offre aux organismes scolaires le présent guide d'animation : *Prévention de la toxicomanie*.

À la faveur du rapport Bertrand[1], le ministère de l'Éducation a procédé à la formation de près de 6 000 enseignants et enseignantes à travers tout le Québec sur la problématique de l'usage et de l'abus des drogues. Au cours des années scolaires 1991-1992 et 1992-1993, tous les enseignants et enseignantes du secondaire de formation personnelle et sociale ainsi que tous ceux et celles de cinquième année du primaire ont été invités à des sessions de deux jours de formation.

Conscient que la prévention de la toxicomanie intéresse les nouveaux membres du personnel enseignant aussi bien que ceux et celles qui n'ont pas été visés par le plan d'action évoqué précédemment, le ministère de l'Éducation propose donc aux organismes scolaires le guide comme un outil de consolidation et de multiplication des objectifs de protection et de promotion de la santé chez les jeunes Québécois et Québécoises.

Il appartiendra aux services éducatifs de chaque commission scolaire de déterminer les modalités d'utilisation du guide d'animation; celui-ci a été conçu pour être exploité tout aussi bien par une personne seule que par un groupe d'enseignants et d'enseignantes.

---

1. BERTRAND, Mario et autres. *Rapport du Groupe de travail sur la lutte contre la drogue*, Les Publications du Québec, Québec, 1990, 152 p.

Il importe que le milieu scolaire puisse prendre et donner la parole sur un sujet qui évoque infailliblement la quête de sens des adolescents et des adolescentes. Ainsi, le présent guide pourra sans doute contribuer à une meilleure mise en évidence des choix collectifs et individuels qui devront être effectués de manière libre et responsable.

Le mandat du personnel enseignant de formation personnelle et sociale

Préconisant toujours une vision globale de la personne, le programme de formation personnelle et sociale (FPS) permet aux élèves d'explorer les dimensions essentielles de l'expérience humaine. Dès lors, l'objectif du programme est «que les jeunes acquièrent les connaissances et adoptent les attitudes et comportements essentiels à leur pleine réalisation comme individus et comme membres d'une collectivité[2]».

D'office, le thème «Drogue» devrait être abordé à l'intérieur du volet «Éducation à la santé», mais on ne peut s'empêcher d'évoquer les rapports avec d'autres volets que ce thème suppose en matière de relations interpersonnelles, de sexualité, de consommation ou de vie en société.

En ce qui concerne plus particulièrement la prévention de la toxicomanie, les enseignants et les enseignantes ont pour tâche d'amener les jeunes à acquérir des connaissances, certes, mais bien plus à accroître des compétences de vie utiles à l'affirmation de soi et à la responsabilisation. En ce sens, tout le programme de FPS intègre les différents niveaux du savoir, c'est-à-dire le savoir, le savoir-faire et le savoir-être.

---

2. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Programme d'études, secondaire, Formation personnelle et sociale* (Code 16-3707), Direction générale des programmes, Québec, 1984, p.26.

Le rapport Bertrand a recommandé que le temps consacré à l'enseignement du thème «Drogue» soit porté à dix-sept heures à l'intérieur du programme formation personnelle et sociale au primaire et au secondaire. Il convient dès lors de rappeler la nécessité d'assurer l'existence d'un réel continuum primaire-secondaire dans l'atteinte des objectifs d'enseignement.

La prévention suppose que l'intervention ait lieu avant même que les éléments d'un problème ne se posent. C'est pourquoi ce thème est abordé dès l'école primaire. Le mandat du personnel enseignant de FPS vise à l'amélioration de la qualité de vie, à la réduction des problèmes de vie et des facteurs de risque associés à la santé; en ce sens, il s'agit de prévention primaire. Les autres types de prévention, à savoir la secondaire et la tertiaire, seront plutôt du ressort des gens précisément formés pour de telles interventions.

Par ailleurs, les activités pédagogiques réalisées en classe à propos de la prévention de la toxicomanie devront être consolidées et enrichies par d'autres activités à portée éducative dans le milieu. Dans une perspective de concertation et en fait d'approche globale, l'apport du personnel enseignant se révélera significatif dans la mesure où il y aura interaction d'interventions avec notamment les services de santé, les parents, la communauté, les médias ou la publicité.

1 La présentation de la session

1.1 Le but et les objectifs généraux de la session[3]

La session de perfectionnement sur la prévention de la toxicomanie a pour but de sensibiliser le personnel enseignant à l'approche retenue en prévention de la toxicomanie.

Les objectifs généraux de la session sont :

- s'informer sur divers aspects concernant la consommation de psychotropes chez les jeunes;
- acquérir des connaissances relatives aux produits, aux effets, aux conséquences et à l'aspect légal au regard des psychotropes;
- se sensibiliser à l'approche préventive de la toxicomanie privilégiée dans le cours de formation personnelle et sociale, volet «Éducation à la santé»;
- se sensibiliser aux rôles des différents intervenants et intervenantes (ministères, organismes, membres du personnel non enseignant) dans le dossier de la prévention de la toxicomanie en milieu scolaire.

1.2 La structure de la session

Le tableau 1 illustrant le déroulement de la session de perfectionnement permet de repérer rapidement les huit sections retenues dans l'aménagement de la session. Chacune a un ou des objectifs particuliers et un contenu approprié. Leur regroupement constitue en quelque sorte le bloc «information et exercices». À la fin du présent guide, des annexes ou des feuilles de support pourront avantageusement illustrer ou synthétiser les propos tenus tout au long de la démarche didactique liée aux huit sections, en les transformant en acétates.

L'ensemble des activités suggérées peut, à la limite, être réalisé en une seule journée de formation. Il serait cependant plus réaliste de disposer de deux journées de formation pour explorer le thème «Drogue» qui, en groupe, suscite de nombreuses interactions.

---

3. Voir la feuille de support 1.

Tableau 1

Déroulement de la session de perfectionnement sur la prévention de la toxicomanie

Section 1 L'ouverture de la session	
Objectifs	**Temps suggéré**
- Se présenter. - Préciser les objectifs de la session. - Dégager les attentes des participants et des participantes.	

Section 2 Le contexte de la session	
Objectifs	**Temps suggéré**
- Énoncer les recommandations du rapport Bertrand au regard de la prévention de la toxicomanie. - Déterminer les éléments du plan d'action du ministère de l'Éducation au regard de la prévention de la toxicomanie.	

Section 3 Le phénomène de l'adolescence	
Objectifs	**Temps suggéré**
- Décrire les éléments fondamentaux de l'univers des jeunes. - Dégager les forces et les vulnérabilités de la préadolescence et de l'adolescence. - Se situer par rapport à l'univers des jeunes.	

Section 4 Le phénomène de la consommation chez les jeunes	
Objectifs	**Temps suggéré**
- Décrire le phénomène de la consommation de drogues chez les jeunes. - Établir les types de rapports avec les drogues à l'adolescence. - Faire ressortir les conséquences de la consommation de drogues à l'adolescence. - Distinguer les facteurs non déterminants et déterminants de la consommation de drogues à l'adolescence. - Se situer, personnellement et professionnellement, par rapport au phénomène de la consommation de drogues.	

Section 5 La mesure de connaissances sur les drogues	
Objectifs	**Temps suggéré**
- Décrire les principaux psychotropes. - Décrire l'aspect légal touchant la réglementation des drogues.	

Section 6 La prévention	
Objectifs	**Temps suggéré**
- Différencier divers types de prévention et diverses approches d'intervention préventive par rapport aux drogues. - Se situer au regard de l'intervention préventive à l'intérieur d'une approche globale d'éducation à la santé. - Se familiariser avec l'approche éducative privilégiée en prévention de la toxicomanie.	

Section 7 Le matériel pédagogique au primaire	
Objectif	**Temps suggéré**
- Se familiariser avec le matériel didactique proposé en prévention de la toxicomanie dans le cours de formation personnelle et sociale.	

Section 8 Le matériel pédagogique au secondaire	
Objectif	**Temps suggéré**
- Se familiariser avec le matériel didactique proposé en prévention de la toxicomanie dans le cours de formation personnelle et sociale.	

Section 9 L'évaluation de la session	
Objectifs	**Temps suggéré**
- Dégager, relever ou déterminer les apprentissages réalisés au cours de la session. - Évaluer la satisfaction des participants et des participantes en fonction de l'atteinte des objectifs de la session.	

2 Le déroulement de la session

2.1 Section 1 : L'ouverture de la session[4]

Objectifs

- Se présenter.
- Préciser les objectifs de la session.
- Dégager les attentes des participants et des participantes.

Le mot «drogue» évoque des images, des idées et des sentiments très différents selon les personnes. Alors que certaines associent la drogue au plaisir ou à la création artistique, d'autres en font le corollaire inéluctable de la violence ou de la criminalité. Devant les multiples facettes de cette réalité, de nombreux enseignants et enseignantes se retirent de cette problématique en invitant en classe des spécialistes de l'aspect biomédical ou de l'aspect légal.

Afin de permettre aux participants et aux participantes à la session de prendre connaissance des notions associées au thème «Drogue» et de les intégrer à leur pratique, il est plus que jamais opportun de leur donner la parole. Ainsi l'animateur ou l'animatrice pourra suivre le déroulement proposé ci-dessous.

1) Inviter les gens à se présenter et à dire spontanément le premier mot qui leur vient en tête en entendant le terme «drogue». Inscrire les idées au tableau au fur et à mesure qu'elles sont émises.

2) Proposer certaines questions types.

   - Alcool, café et tabac sont-ils des drogues pour vous? Pourquoi?
   - Croyez-vous que la répression puisse enrayer à long terme la toxicomanie?
   - La toxicomanie est-elle une maladie?
   - Peut-on consommer des drogues sans créer de dépendance?

---

4. Voir la feuille de support 2.

- Comment peut-on compenser autrement le besoin d'évasion lié à l'usage ou à l'abus de drogues?

3) Recueillir les attentes des participants et des participantes à l'égard de l'activité de perfectionnement en leur permettant d'exprimer leurs peurs et leurs préjugés par rapport à l'exploitation du thème «Drogue» en classe.

4) Resituer les attentes exprimées en fait de promotion de la santé et de prévention primaire. L'activité de formation n'a pas ici pour but de faire des enseignants et des enseignantes des spécialistes de la question ni des thérapeutes en prévention secondaire ou tertiaire.

5) Distribuer aux participants et aux participantes le Tableau 1. Annoncer les neuf sections et commenter brièvement les objectifs qui y sont associés.

Note : Les étapes 1, 2 et 3 peuvent être réalisées au préalable afin de permettre à l'animateur ou à l'animatrice de mieux orienter ses propos et ses activités.

2.2 Section 2 : Le contexte de la session[5]

Objectifs

- Énoncer les recommandations du rapport Bertrand au regard de la prévention de la toxicomanie.
- Déterminer les éléments du plan d'action du ministère de l'Éducation au regard de la prévention de la toxicomanie.

2.2.1 Le rapport Bertrand

Le rapport Bertrand, du nom de son président, Mario Bertrand, a été réalisé par le Groupe de travail sur la lutte contre la drogue, formé le 7 novembre 1989 par le premier ministre du Québec, Robert Bourassa.

Le mandat du Groupe de travail consistait :

- à faire l'inventaire des actions gouvernementales dans le domaine;
- à élaborer de nouvelles stratégies de lutte;
- à proposer au gouvernement de nouveaux moyens d'action.

Tout au long de son mandat de sept mois, le Groupe de travail sur la lutte contre la drogue a consulté de nombreux représentants et représentantes des milieux scolaire, policier et de la santé, des organismes communautaires, de jeunes consommateurs et consommatrices de drogues illégales, des parents ainsi que des personnes représentant les milieux d'affaires et des syndicats. Le 14 juin 1990, le rapport Bertrand était rendu public.

---

5. Voir la feuille de support 3.

2.2.2 Les recommandations[6]

De l'ensemble des recommandations du rapport Bertrand, six s'adressent au ministère de l'Éducation, aux commissions scolaires et aux établissements d'enseignement privés.

Recommandation 1 :

que le ministère de l'Éducation, les commissions scolaires et les établissements d'enseignement privés rendent disponibles des personnes-ressources, spécialisées en toxicomanie, afin qu'elles assurent la réalisation d'activités de prévention dans les écoles et qu'elles puissent aussi y faire le dépistage et le soutien des jeunes aux prises avec un problème d'alcool ou de drogues;

Recommandation 2 :

que le ministère de l'Éducation révise, dès cette année, les éléments d'apprentissage et les fiches d'enseignement sur les drogues illégales du *Programme de formation personnelle et sociale* des niveaux primaire et secondaire afin de tenir compte de l'importance accrue des drogues illicites et de les adapter aux besoins actuels en matière d'information et de prévention; qu'à cette occasion, le ministère repère le matériel didactique d'appoint (vidéocassettes, brochures, etc.) ou le réalise si nécessaire et qu'il s'assure de sa distribution auprès des enseignants;

Recommandation 3 :

que le ministère de l'Éducation regroupe l'enseignement formel sur la drogue en quatre temps forts : 4e ou 5e année du primaire; 1re, 3e et 5e années du secondaire; que le temps formel consacré au sujet soit porté à 17 heures; qu'à ce temps formel s'ajoute un ensemble d'activités complémentaires de formation et de sensibilisation (conférences, journées thématiques, campagnes de prévention, etc.);

Recommandation 4 :

que le ministère de l'Éducation, les commissions scolaires et les établissements d'enseignement privés accordent priorité au perfectionnement des enseignants

---

6. Voir la feuille de support 4. Les recommandations sont tirées de Mario BERTRAND et autres, *Rapport du Groupe de travail sur la lutte contre la drogue*, Les Publications du Québec, Québec, 1990, p.60-61.

du cours de *formation personnelle et sociale* afin de s'assurer que ceux-ci maîtrisent le contenu et les objectifs du programme en matière de drogues et d'alcool; qu'ils offrent aux autres enseignants et aux professionnels non enseignants la possibilité d'acquérir les connaissances de base en matière de prévention, de dépistage et d'intervention dans le domaine;

Recommandation 5 :

que les commissions scolaires et les établissements d'enseignement privés s'assurent que les objectifs du programme de *formation personnelle et sociale* sur les drogues et l'alcool soient effectivement atteints; qu'à cet effet le Ministère, en collaboration avec les commissions scolaires et les établissements d'enseignement privés, fasse une évaluation périodique des interventions sur le sujet et relance périodiquement les préoccupations de cette thématique;

Recommandation 6 :

que le ministère de l'Éducation, les commissions scolaires et les établissements d'enseignement privés voient à mettre en place, pendant deux années consécutives, une campagne générale d'information destinée à l'ensemble des élèves ainsi qu'un programme de formation et d'information à l'intention des parents.

2.3 Section 3 : Le phénomène de l'adolescence[7]

Objectifs

- Décrire les éléments fondamentaux de l'univers des jeunes.
- Dégager les forces et les vulnérabilités de la préadolescence et de l'adolescence.
- Se situer par rapport à l'univers des jeunes.

2.3.1 Les caractéristiques de l'adolescence

La grande métamorphose

Le grand objet de l'adolescence est la recherche d'une identité propre qui offre la possibilité aux jeunes d'entreprendre sur une base personnelle leur vie adulte.

L'adolescence est un phénomène caractérisé par de profonds changements sur presque tous les plans. Les jeunes se transforment physiquement, psychologiquement, émotivement, affectivement et socialement. Devant ces nombreuses transformations, les jeunes ne savent pas toujours comment composer avec ce qui leur arrive. Ils ou elles vivent des sentiments fort semblables à ceux qu'ils ou elles font vivre à leurs parents : questionnements, incertitude, solitude, insécurité, instabilité, angoisse et désarroi.

Les premiers pas vers la maturité

Rendus à l'adolescence, les jeunes ont soif d'autonomie, ils ont besoin d'étendre leurs ailes et souhaitent prendre une distance par rapport à leur famille. Paradoxalement, ils ou elles ont besoin de la réaction de leurs parents afin de se différencier d'eux et d'entamer la vie adulte. C'est pour cette raison qu'ils ou elles s'opposent au monde adulte, plus particulièrement à leurs parents qui ont le rôle ingrat d'exercer auprès d'eux et d'elles l'autorité la plus marquée. Ils ou elles vont donc les défier.

---

7. Voir la feuille de support 5.

L'adolescent ou l'adolescente aime ses parents. Il ne faut surtout pas croire que les jeunes, en train de devenir adultes, n'ont plus besoin d'eux pour s'affirmer. Ils ou elles ont surtout besoin de compréhension et d'amour pour devenir quelqu'un d'important à leurs propres yeux.

2.3.2 Les valeurs des jeunes

Depuis les années 60, on a souvent dit de notre civilisation qu'elle était en «crise de valeurs». Les références morales traditionnelles ne font plus l'unanimité devant les divers modes de vie, le choc des cultures et l'individualisme. De grandes institutions comme la famille, l'Église ou le système scolaire ont vécu des transformations d'importance.

Les jeunes ne sont pas imperméables aux courants qui traversent la société. L'univers de la consommation les séduit, et leur désir d'autonomie les pousse à vouloir assouvir rapidement leurs besoins à cet égard. Par ailleurs, les enjeux liés à la réussite scolaire et à la nécessité d'intégrer le marché du travail dans les meilleurs conditions incitent à demeurer à l'école. Devant un délai qui semble s'allonger pour gagner leur autonomie, les jeunes s'inquiètent et s'interrogent. De même en est-il pour les adultes de leur entourage.

- Les perspectives d'avenir des jeunes sont-elles aussi limitées qu'on le prétend?

- Est-ce que les jeunes vivent vraiment une détresse spirituelle?

- Est-il possible de rejoindre les jeunes à travers des valeurs communes? Si oui, lesquelles?

Leurs buts

Les résultats d'un sondage[8] effectué auprès de quelque 6 000 jeunes au printemps 1991 nous permettent de mettre en évidence les facteurs de réussite jugés les plus importants par les jeunes Québécois et Québécoises (voir la figure 1).

Figure 1

Les facteurs de réussite dans l'avenir à l'adolescence

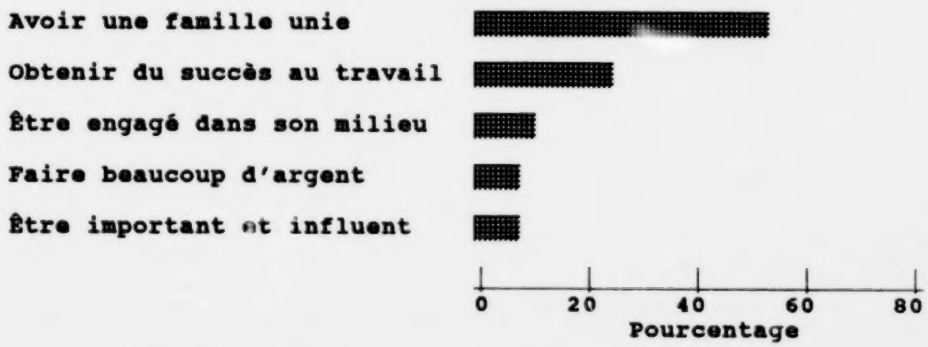

On peut être étonné ici de constater que les liens familiaux demeurent le premier facteur de réussite dans la vie pour les adolescentes et les adolescents. Cependant, cette valeur s'accommode fort bien du phénomène d'appartenance au groupe d'amies ou d'amis. Le groupe permet aux jeunes de s'affirmer, de recevoir et de donner de l'affection et de briser l'isolement.

---

8. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Au-delà des apparences, Sondage sur l'expérience morale et spirituelle des jeunes du secondaire*, Direction de la recherche et Direction de l'enseignement catholique, Gouvernement du Québec, 1992.

Leurs sources de plaisir[9]

Les sources de plaisir des adolescentes et des adolescents ont été l'objet de diverses enquêtes intéressées par les comportements des jeunes. Parmi la liste d'éléments suivants, tenter d'établir de 1 (le plus important) à 10 l'ordre retenu par les jeunes.

Tableau 2
Leurs sources de plaisir

Sources de plaisir	Évaluation du participant ou de la participante (adulte)	Résultat
La télévision	( )	( )
Écouter de la musique	( )	( )
Une sortie avec quelqu'un	( )	( )
La lecture	( )	( )
Discussion avec votre mère	( )	( )
Faire de la musique	( )	( )
L'amitié	( )	( )
Discussion avec votre père	( )	( )
Les sports	( )	( )
Votre ami ou amie de coeur	( )	( )

Par ailleurs, plus de 40 p. 100 des jeunes de 3e, de 4e et de 5e secondaire occupent un emploi à temps partiel[10]. À leurs yeux, c'est là une source possible de satisfaction, car, outre qu'ils et elles gagnent de l'argent, ces jeunes acquièrent un sentiment d'utilité sociale au moment même où on leur dit que l'avenir n'est pas des plus prometteurs.

---

9. Voir la feuille de support 6 et la feuille de support 7.

10. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Étudier et travailler?* Direction de la recherche, Gouvernement du Québec, 1993.

on leur dit que l'avenir n'est pas des plus prometteurs.

L'attrait de l'interdit

Les jeunes sont curieux, avides d'explorer le monde et de jauger leurs limites. Cette disposition les amène bien souvent à valoriser, au grand désespoir de leurs parents, des conduites dites «à risques». Rêveurs et souvent téméraires, ils et elles ont envie de vivre des émotions intenses et de relever de grands défis. À ce titre, la prudence et l'humilité ne sont pas des traits caractéristiques de l'adolescence. La transgression elle-même de l'interdit représente un prétexte et une façon de s'affirmer.

Une telle audace est habituellement perçue comme un phénomène normal à l'adolescence, mais il convient tout de même de rappeler qu'elle n'est pas étrangère à l'expérimentation précoce et à la consommation de drogues. Souvent associée à la recherche d'expériences nouvelles, parfois à de l'agressivité et à des activités anti-sociales, la tendance à prendre des risques entraînent parfois chez un ou une jeune une plus grande vulnérabilité quant à l'usage ou à la consommation complexe de drogues.

Le passage du temps

Bien souvent, les jeunes paraissent intolérants et immodérés. Quand ils et elles convoitent quelque chose, par exemple, c'est pour *tout de suite*. En fait, les jeunes n'ont pas encore appris - à l'instar de certains adultes - que «le temps se venge cruellement des oeuvres auxquelles il n'a pas mis la main»... et que l'on ne tire pas sur une fleur pour qu'elle pousse plus vite!

Ayant vécu moins longtemps que les adultes, les jeunes possèdent donc moins d'expérience et de points de référence. Dans ce contexte, la patience, la constance, la discipline et l'effort demeurent les éléments d'apprentissage essentiels à l'école de la vie.

Les parents vus par les jeunes

Les parents s'interrogent à bon droit sur l'image qu'ils projettent et sur leur influence auprès de leurs jeunes. Entre eux, les parents parlent de leurs enfants... et, ensemble, les enfants parlent de leurs parents.

En dépit du fait que la plupart des parents aient pour

objectif de faire du «coude à coude» avec leurs jeunes, il faut admettre qu'ils sont plutôt perçus comme faisant du «face à face». Là encore, les temps n'ont pas tellement changé, car les adultes d'aujourd'hui ont souvent la même perception de leurs propres parents... Plus ça change, plus c'est pareil!

À entendre les jeunes, on pourrait croire que les parents sont nés pour exiger, contrôler et être les fervents défenseurs de l'autorité. Présumés complices du système, les parents manqueraient d'ouverture d'esprit et jugeraient d'abord sur les apparences. Inquisiteurs, ils fouilleraient dans les âmes et consciences.

Bref, les parents ont toujours l'impression d'avoir dépassé leur propre date d'expiration... et d'être devant la génération qui a enfin tout compris!

«Pour devenir majestueux, un chêne ne peut croître à l'ombre de ses pairs.» C'est essentiellement dans cet esprit que les jeunes cherchent à se démarquer, à se distinguer, à se dire et à s'affirmer.

2.3.3 L'univers des jeunes

L'univers des jeunes se compose essentiellement de quatre éléments au contact desquels ils et elles font, presque à leur insu, l'apprentissage graduel du comportement et du mode de vie adultes.

La famille

Les jeunes se différencient de leur famille, il leur est primordial de s'y opposer, de prendre leurs distances afin de marquer leur existence en tant qu'individu. Obéir, répondre aux attentes de leurs parents ou les satisfaire représente pour eux et elles une régression, un retour à leur ancien statut d'enfant. Toutefois ils ou elles ne peuvent être des enfants, car la cloche du changement a sonné et tout leur organisme se transforme déjà.

Ils et elles se servent de leurs parents comme d'un mur sur lequel rebondit une balle qu'on lance et qui revient. Ils et elles défient leurs parents, provoquent des situations, transgressent des règles et prennent souvent des risques

plus ou moins bien calculés. Ils et elles feront des erreurs, c'est certain, puisqu'ils et elles ne connaissent pas encore toutes leurs limites. Ils et elles iront parfois trop loin et paieront pour avoir été trop frondeurs, avoir trop consommé d'alcool ou de drogue ou tout simplement avoir surévalué leurs forces en soulevant un objet trop lourd pour eux.

Cependant, les jeunes ont besoin de prendre un risque, de prendre une décision. Leur risque et leur décision leur permettent de mettre leurs capacités à l'épreuve, d'apprendre à se connaître et à connaître la réalité dans laquelle ils et elles vivent. Cette attitude déstabilise toute la famille et tous les membres s'en trouvent déséquilibrés, particulièrement les parents, car ils se sentent responsables et ne savent trop comment réagir de façon adéquate à une telle situation. Engueulades, chicanes, conflits avec un peu tout le monde, souvent sans raison valable, voilà autant d'indices des frictions que vit la famille par rapport aux jeunes.

L'adolescence d'un ou d'une jeune, c'est un peu l'adolescence de toute la famille.

En même temps, les jeunes dépendent de leur famille pour répondre à quelques-uns de leurs besoins les plus importants. Ce sont les parents qui nourrissent les jeunes, les logent et les protègent encore de bien des façons. Les adolescents et les adolescentes ne sont pas vraiment autonomes et ils et elles se retrouvent donc dans la position délicate de mordre la main qui les nourrit. Ils et elles doivent arriver à s'affirmer, à prendre leur place sans se mettre à dos leurs parents ni trop détériorer le lien familial.

Les jeunes tiennent à conserver leur lien avec la famille, car, bien qu'ils et elles ne le montrent ni ne le disent comme avant, ils et elles aiment encore profondément leurs parents. Cependant, les jeunes ne savent pas encore exactement comment vivre avec ce sentiment qui les gêne un peu. En fait, à travers chicanes, bravades et arguments, ils et elles arrivent à se maintenir debout en équilibre, à leur façon, tout en changeant le genre de contact qu'ils

et elles ont avec leurs parents. Tout le reste est question de forme et de degré de tolérance.

L'école

L'école constitue le principal lieu de socialisation des jeunes, l'endroit où ils et elles se rencontrent, vivent des événements, forment des «gangs». C'est là qu'ils et elles se connaissent, et c'est également là que les jeunes apprennent le rapport à une autorité autre que celle de leurs parents. Ils et elles y apprennent aussi les rôles de producteur (devoirs, examens) et de consommateur (cours, matières), rôles qu'ils tiendront tout le temps de leur vie d'adulte.

Ils et elles apprennent l'importance de réussir, de performer, de bien faire les choses et ils et elles acquièrent l'habitude de se comparer aux autres. C'est leur première expérience de concurrence, de compétition comme mode de vie, leur première expérience aussi du stress qui y est lié.

L'école étant un milieu où les parents ne vont que rarement, les jeunes se l'approprient et elle devient l'endroit précieux où ils et elles rencontrent des gens que leurs parents ne connaissent pas, en des lieux où leurs parents ne vont pas et où ils et elles vivent des situations dont leurs parents ne sont pas au courant. Ce premier sentiment d'avoir une intimité, une vie à soi hors de l'univers de leurs parents, les jeunes le vivent intensément et avec ravissement.

Les amis et amies

Première source d'influence des adolescents et des adolescentes, les amis et amies représentent, particulièrement de 12 à 16 ans, le centre de leur nouvel univers. Le «gang» leur donne de la force, de l'espoir, ils et elles se sentent appuyés, validés dans leurs choix.

Les jeunes ne sont pas très sûrs d'eux-mêmes, leur identité

ne s'est pas encore développée à sa pleine mesure et ils et elles ont donc besoin d'être rassurés, surtout par rapport à leurs parents et au monde des adultes. Ils et elles ont besoin de se tenir avec d'autres jeunes dont ils et elles partagent la coiffure, les perceptions, le vocabulaire, les couleurs, la musique, le langage. Ils et elles trouvent ainsi l'inspiration et le courage de poursuivre leur démarche de transformation.

Cependant, le «gang», lieu de contestation du monde adulte, est aussi un lieu d'apprentissage des rapports hiérarchiques entre jeunes (il y a des leaders et des «suiveux»), et la conformité aux règles du groupe est nécessaire. Ainsi, pour être accepté dans le groupe, il faut être coiffé de telle manière, porter telles chaussures, aimer telle musique... Ici, pas de place pour la contestation! Les rapports de force et les influences sont à peu près les mêmes que ceux que l'on rencontre dans le monde des adultes.

Toutefois, le «gang» apporte la solidarité et la valorisation, répond au désir qu'ont les jeunes de plaire et d'être reconnus par leurs camarades, leur procurant ainsi un grand sentiment d'appartenance et de force.

Les modèles

Au début de l'adolescence, les modèles consistent souvent en des figures idéales, héroïques, mythiques, inaccessibles, comme les grandes vedettes du sport professionnel, de la musique populaire et du cinéma.

Par cette identification à des superhéros, les jeunes projettent leurs idées et se prennent à rêver pour embellir la réalité, pour échapper au réel et le confronter. Cependant à force de vouloir ressembler à ces modèles, les jeunes courent le risque de se sentir perdants.

Donc, peu à peu, les modèles évolueront; bientôt ils ne seront plus tant des héros que des personnes bien réelles faisant partie de l'univers social des jeunes. Ce sera un professeurou une professeure, un instructeur ou une instructrice, l'un de leurs amis, l'une de leurs amies, une

personne que les jeunes connaissent ou côtoient dans la vie de tous les jours, une personne plus accessible.

C'est la chute inévitable du parent-héros de l'enfance qui est remplacé par un modèle social, commercial, fréquemment adopté par le groupe d'amis et d'amies, ou un modèle intime appartenant à l'univers intime des jeunes. Pour les parents, cette situation est fréquemment vécue comme une perte d'amour et d'estime de leur jeune, un rejet, une agression. Ils se demandent bien quelle erreur ils ont pu faire...

2.3.4 La position de l'adulte par rapport aux jeunes

Voici quelques mises en situation destinées à aider les participants et les participantes à se situer au regard de situations liées à la consommation de produits psychotropes[11].

Situation 1

Une de vos connaissances s'inquiète. En effet, Jeanne, mère de famille de 40 ans, a trouvé un morceau de haschich dans la poche de pantalon de sa fille, Marie, qui a 13 ans. Elle s'inquiète d'autant plus que celle-ci réussit moins bien que par le passé à l'école. Parce qu'elle vous fait confiance, elle s'adresse à vous; elle voudrait l'inscrire comme pensionnaire dans un collège privé. Que lui répondez-vous?

Situation 2

Un de vos amis vous rapporte que Pierre, une personne qui ne travaille pas et est reconnue comme toxicomane, s'est fait arrêter, il y a un mois, pour avoir consommé de la cocaïne dans un bar. Il en avait deux grammes en sa possession. Il a subi son procès et a été condamné à dix-huit mois de prison (il n'avait pas d'antécédents

---

11. Voir l'explication proposée pour chacune des mises en situation dans l'annexe A.

criminels). Cet ami trouve que c'est bien peu comme sentence et vous demande votre avis. Qu'en pensez-vous?

Situation 3

Vous êtes dans un «party» à l'occasion de l'anniversaire d'un ami. Un jeune vous demande si vous êtes disposé ou disposée à contribuer à l'achat d'une once de marijuana pour la soirée. Quelle est votre réponse?

Situation 4

À la fin de l'un de vos cours, un élève vous remet un «bon de commande» vous offrant des spiritueux à moitié prix. Quelle est votre réaction?

Situation 5

Dans votre classe de 5e année, une élève exprime spontanément devant tout le groupe que ses parents consomment régulièrement des drogues illégales. Comment réagissez-vous à cette réflexion?

Situation 6

L'une de vos collègues a été droguée à son insu. Pendant son absence momentanée, une élève a mis un «cap d'acide» (PCP) dans sa tasse de café. Cela vous touche-t-il? Comment?

Situation 7

Dans la cour de l'école, vous voyez l'un de vos élèves de 5e année émietter un bout de craie, faire une ligne avec les miettes et simuler l'inhalation par voie nasale. Comment réagissez-vous devant ce rituel associé à la consommation de cocaïne?

2.4 Section 4 : Le phénomène de la consommation chez les jeunes[12]

Objectifs

- Décrire le phénomène de la consommation de drogues chez les jeunes.
- Établir les types de rapports avec les drogues à l'adolescence.
- Faire ressortir les conséquences de la consommation de drogues à l'adolescence.
- Distinguer les facteurs non déterminants et déterminants de la consommation de drogues à l'adolescence.
- Se situer, personnellement et professionnellement, par rapport au phénomène de la consommation de drogues.

2.4.1 Un portrait global des jeunes par rapport à la consommation

Les drogues sont présentes partout dans notre société. On les trouve sous diverses formes dans toutes sortes de contextes. Il est pratiquement impossible pour une personne menant une vie active normale de ne pas être un jour ou l'autre en présence de produits psychotropes ou de gens qui en font usage.

La drogue constitue un sujet omniprésent dans l'actualité. Chacun et chacune ont sans doute souvent l'impression d'en avoir entendu parler à maintes et maintes reprises, d'en avoir, en fait, suffisamment entendu parler. On a le sentiment que tout a été dit, que rien n'a été fait, que l'on n'a plus rien à apprendre.

Pourtant, paradoxalement, dans la vie privée, dans la «vraie vie», devant une consommatrice ou un consommateur de drogues, beaucoup de personnes ne savent que faire pour établir le contact, en perdent leurs moyens. Cela est encore plus vrai dans le cas des adolescents et des adolescentes.

---

12. Voir la feuille de support 8.

Les adolescentes et les adolescents sont des personnes en recherche active de leur identité propre. Ils sont de ce fait instables, vivent leurs émotions avec intensité et les expriment souvent de façon excessive aux yeux des adultes. Ne connaissant pas leurs limites, les jeunes explorent le monde en prenant des risques plus ou moins calculés et en adoptant des comportements qui dérangent les adultes, les inquiètent parfois.

La société véhicule une image médiatisée des drogues, une image amplifiée, dramatisée, associant régulièrement la consommation de substances illégales au crime, à la violence, à la détresse et à la maladie. Quel fléau pour le monde, quelle menace pour la jeunesse! Cependant, devant la consommation de drogues par les jeunes, il ne sert à rien de paniquer, les adultes y perdraient inutilement leurs moyens et risqueraient de ne jamais comprendre ce qui se passe, de se retrouver impuissants, paralysés par leurs peurs et appréhensions. Que faire alors?

Les jeunes sont des personnes en devenir : ils et elles se révèlent vulnérables à bien des égards, ont encore à grandir, à se trouver une place dans le monde. Pour ce faire, les jeunes doivent sentir l'appui des adultes, savoir que des personnes importantes à leurs yeux leur font confiance. Les adultes doivent donc avoir suffisamment de confiance personnelle pour pouvoir aller vers les adolescents et les adolescentes et discuter en leur compagnie, créer un échange d'idées qui leur permette d'acquérir et d'exprimer leurs valeurs et leurs opinions.

Il ne faut pas avoir peur d'aborder le sujet de la consommation des drogues avec les jeunes. Tous les jeunes consommateurs et consommatrices n'abusent pas de drogues ni ne deviennent des toxicomanes : ils consomment surtout par curiosité, pour faire comme leurs amis et amies ou par plaisir. Souvent, le produit consommé fait oublier aux adultes que le ou la jeune qui consomme de la drogue est, à leur instar, une personne avec des émotions, des sentiments, des valeurs. Il ne faut surtout pas l'oublier : les adultes ont peur des drogues parce que ce sont des produits qu'ils et elles ne connaissent pas.

Peu de gens craignent la nicotine, l'alcool, le café ou les tranquillisants, pourtant il s'agit bien de substances psychotropes largement utilisées dans le monde adulte, mais, puisqu'elles sont connues, alors ce n'est plus pareil. Quant aux adolescents et aux adolescentes, leur drogue de prédilection est... l'alcool!

Il est important que les adultes tiennent un discours cohérent et réaliste concernant le phénomène de la drogue. Être bien informés leur permettra d'être plus à l'aise pour aborder le sujet et d'avoir moins peur de parler des drogues avec les jeunes. Il ne faut pas attendre que les jeunes abordent de leur propre chef le sujet, mais plutôt s'efforcer de briser la glace en discutant, par exemple, à partir de l'actualité ou en commentant la publicité sur l'alcool ou les cigarettes. La société de consommation représente un autre thème efficace pour lancer le dialogue, et permet de parler aussi des notions de choix et de résistance aux pressions comme celles qui sont exercées sur tout le monde, jeunes et adultes, par la publicité.

Les éducatrices et les éducateurs doivent particulièrement favoriser l'apprentissage d'attitudes et de comportements adaptés chez les jeunes pour empêcher l'apparition de problèmes liés à la surconsommation de drogues. La personne doit demeurer, avant toute chose, la première source de préoccupation et d'attention. Chaque jeune et chaque adulte ont à y gagner.

2.4.2 Les motifs de consommation[13]

En ce qui concerne les motifs de consommation, quatre raisons importantes sont mentionnées par les jeunes pour justifier la prise de drogues. En premier lieu, la recherche du plaisir et de l'euphorie prend beaucoup de place (42 p. 100 des cas), ce qui paraît tout à fait normal étant donné que l'adolescence est une période intense de recherche de soi et d'exploration de l'environnement. Les jeunes, suivant ainsi le principe du plaisir qui habite l'ensemble des êtres vivants, auront tout naturellement

13. Voir la feuille de support 9.

tendance à répéter les expériences accompagnées de conséquences plaisantes ou agréables et à éviter celles qui seront associées à des sensations ou à des sentiments de souffrance et de douleur. Chez les adolescentes et les adolescents, une expérience vécue est cataloguée le plus souvent comme positive ou négative à partir de ses effets à court terme, voire immédiats, plutôt qu'en fonction des changements souvent plus profonds mais combien plus longs à observer qu'elle peut produire. Ce phénomène est dû au fait que les jeunes ne partagent pas la même notion du temps que les adultes; leurs références à leur passé personnel ainsi que leur rythme d'évolution très rapide à ce moment de leur vie modulent leurs perceptions en fonction de schèmes différents. Cette difficulté à se projeter dans un avenir à moyen ou à long terme accompagne, par ailleurs, l'intérêt marqué des jeunes pour la consommation des substances psychoactives. Celles-ci produisent un effet perçu comme agréable, donc susceptible d'être recherché à chaque occasion et de façon presque immédiate sans qu'aucun effort particulier ne soit requis.

La réduction de la gêne vient au deuxième rang des réponses compilées (22 p. 100). Ce qui n'a rien de bien surprenant, si l'on considère que l'adolescence marque le début des échanges amicaux ou amoureux avec des personnes du sexe opposé et la manifestation d'un intérêt nouveau pour le partage et l'établissement de relations de couple. L'effet d'exaltation de la plupart des drogues sera perçu ici comme un support fiable et un précieux coup de pouce afin d'affronter l'anxiété liée aux premières expériences de socialisation porteuse de connotations sexuelles.

Deux autres réponses populaires, quoique dans une moindre mesure, sont l'imitation des camarades (faire comme les autres (10 p. 100) et la curiosité (7 p. 100)). Il convient ici de noter que ces deux réponses sont probablement sous-représentées dans une certaine mesure, et ce, à cause de deux facteurs de distorsion, à savoir que les réponses obtenues sont un résultat moyen pour l'ensemble des répondantes et des répondants du secondaire et que, dans le cas de la réponse «faire comme les autres», c'est un aveu difficile à assumer de façon explicite pour qui est à la recherche de son individualité.

Ce n'est qu'en fin de liste, et dans des proportions beaucoup moins importantes, que sont évoqués des motifs comme l'oubli des chicanes, les problèmes et les échecs (5 p. 100), le dépassement de l'ennui (7 p. 100) et la recherche d'une nouvelle personnalité. Ces raisons peuvent servir d'indicateurs à l'apparition d'éventuelles situations de consommation grave ou abusive. Ces résultats, compilés à partir des réponses fournies par les jeunes, confirment leur situation d'exploration par rapport aux drogues et expliquent le fait que l'on trouve beaucoup de consommatrices et de consommateurs, réguliers ou non, parmi ce groupe d'âge. Toutefois, une minorité seulement de jeunes vivent une expérience difficile, symptôme d'une déstabilisation trop prononcée de leur mode de vie.

2.4.3 Les âges de la consommation[14]

Les adolescents et les adolescentes s'initient à la consommation de produits psychotropes dès l'âge de 11 ou 12 ans, suivant à cet égard la tendance observée pour l'est de l'Amérique du Nord (soit la Nouvelle-Angleterre), cet âge d'initiation s'avérant de plus en plus précoce. Au début des années 70, on commençait à consommer vers 19 ou 20 ans, puis ce moment a été ramené à 14 ou 15 ans durant la décennie suivante, et ce sont maintenant les jeunes à la préadolescence qui expérimentent pour la première fois la prise de drogues.

Les premiers produits consommés dans ce rituel d'initiation sont le tabac et l'alcool, presque simultanément. Dans la majorité des cas, l'introduction de l'alcool dans le mode de vie du ou de la jeune se fait, contrairement à ce qui se passait pour les générations précédentes, à la maison et dans la famille. Cela est tout à fait normal puisque cette substance fait partie intégrante de nos moeurs, étant, entre autres, très associée à l'alimentation (bière et vin avec les repas, apéritifs, digestifs, etc.). Cependant, il convient de souligner que les premières expériences d'altération de la conscience, donc d'ébriété, ont surtout lieu avec les amis et les amies à l'occasion de «partys»,

---

14. Voir la feuille de support 10.

et en cachette des parents.

Le rituel d'initiation à la cigarette est, quant à lui, demeuré assez immuable : on se rassemble à quatre ou cinq autour de quelques cigarettes (parfois même achetées à l'unité au dépanneur du coin) et on inhale des volutes de fumée au risque de s'étouffer et de peu apprécier l'expérience, mais l'important n'est-il pas d'être avec ses amis et amies et de faire comme tout le groupe ? Bien sûr, ces premiers contacts avec la cigarette se font, eux aussi, dans la clandestinité, loin de la famille.

La première drogue illégale consommée par les jeunes est le cannabis, présent sous forme de marijuana et, le plus souvent, de haschich. Cette initiation a lieu vers 13 ou 14 ans, avec les amis et les amies et à l'insu des parents. Il est intéressant ici de noter que, du fait même du statut d'illégalité du cannabis, il n'y a à peu près aucun mode de transmission des modèles de consommation de cette drogue dans la famille, même lorsqu'on a affaire à des parents ex-consommateurs ou consommateurs actuels, occasionnels ou réguliers. Contrairement donc à ce que l'on observe dans les cas de l'alcool et même de la cigarette, il existe une sorte de tabou, de conspiration du silence entourant ce produit, comme si les parents voulaient éviter d'encourager la transgression des lois chez les jeunes.

Les adolescentes et les adolescents sont sollicités de plus en plus tôt dans la consommation de produits psychoactifs, comme c'est le cas également en ce qui concerne la sexualité et toute une gamme de comportements tels les choix de carrière et d'orientation professionnelle, le fait de s'occuper soi-même de ses repas en attendant l'arrivée des parents, de faire ses devoirs sans aide extérieure et combien d'autres encore. Le ou la jeune aborde la consommation de drogues avec un sentiment mêlé de peur des effets et des conséquences, de crainte devant l'inconnu, mais aussi de curiosité et d'anticipation du plaisir; le plus souvent, c'est l'influence de ses camarades qui fera pencher la balance en faveur de la consommation, ce qui explique que celle-ci sera plutôt légère, tant dans les quantités en cause que dans la fréquence du comportement, laquelle sera assez sporadique dans les premiers temps.

La courbe de consommation va en augmentant tout au long du secondaire, pour se stabiliser vers l'âge de 16 ou 17 ans, au moment où le ou la jeune a terminé son exploration et satisfait sa curiosité, au moment également où il lui faut consacrer son énergie à d'autres choix non moins importants pour son avenir.

2.4.4 Les produits consommés[15]

Lorsque vient le moment d'énumérer les produits consommés par les jeunes, pratiquement toutes les études et recherches récentes s'entendent pour mentionner dans l'ordre, l'alcool et la cigarette tout d'abord, suivis par les dérivés du cannabis (marijuana et haschich) et les drogues psychédéliques (LSD, mescaline, champignons magiques); viennent ensuite, dans des proportions beaucoup moins importantes, les stimulants, les sédatifs (tranquillisants et hypnotiques), la cocaïne, les solvants et l'héroïne.

Certaines tendances se dégagent des études consultées au regard de l'évolution de la consommation des substances psychoactives au cours des dernières années.

L'alcool, produit légal et socialement valorisé s'il en est un, est la principale drogue utilisée par les jeunes, et de très loin, avec un taux approximatif de consommation de 60 p. 100. Alors que, pour la population prise dans son ensemble, on enregistre depuis les cinq dernières années une baisse moyenne de 1 p. cent par année environ de la consommation de ce produit, au contraire, l'alcool, est de plus en plus populaire auprès des adolescentes et des adolescents. Plusieurs éléments peuvent expliquer une telle situation, notamment l'influence exercée par le monde adulte (donc les parents), la disponibilité du produit, l'image positive de la personne qui boit véhiculée par la publicité et son coût relativement peu élevé qui est un facteur fort important en ces temps de récession chronique. La bière constitue le principal produit de consommation d'alcool pour les jeunes.

---

15. Voir la feuille de support 11.

Le tabac, pour sa part, encaisse une baisse vertigineuse et continue de popularité depuis une quinzaine d'années, soit le milieu des années 70. Cependant, ce dernier demeure la substance consommée le plus régulièrement chez les adolescentes et les adolescents, en dépit des fortes hausses de prix des dernières années. Cela amène à penser que les jeunes adeptes du tabac sont moins nombreux qu'auparavant, mais que ceux et celles qui fument (20 p. 100 des jeunes) le font de façon régulière en quantité importante. Ce faisant, les jeunes suivent la tendance sociale générale au regard de l'usage du tabac. Une exception notable toutefois : il semble y avoir une augmentation marquée de la consommation chez les jeunes filles de 11 à 13 ans, la principale hypothèse d'explication étant celle d'un soutien à l'anorexie. Cette tendance n'étant pas observée chez les garçons du même âge ni chez les filles de 13 à 17 ans, il est en effet permis de penser que les préadolescentes utilisent la cigarette afin de couper leurs élans naturels vers la nourriture et, partant, de contrôler plus facilement leur poids. À cet âge, elles nourrissent toujours l'espoir de satisfaire pleinement aux exigences sociales de minceur et d'élégance que leur présentent les modèles et les médias.

Enfin, soulignons une baisse notoire de la consommation des drogues psychédéliques (presque toujours du PCP vendu sous d'autres noms) ainsi que des solvants, produits volatils tels que la «colle d'avions», le correcteur liquide et divers dérivés du pétrole. La perte de popularité de ces substances est probablement due à leur nocivité, au danger qu'elles représentent pour la santé physique des adolescents et des adolescentes ainsi qu'au fait que la socialisation est loin d'être facilitée par ce type de consommation. L'adolescence étant l'âge du «gang», les jeunes préfèrent se tourner vers des produits de meilleure qualité ou dont le rituel de consommation est moins compulsif. Ces mêmes raisons, en gros, expliquent aussi la difficulté d'implantation du «crack», qui demeure une drogue marginale parmi les élèves du secondaire.

2.4.5 Les lieux et les moments privilégiés de consommation[16]

Pour consommer des drogues, les adolescentes et les adolescents préfèrent d'emblée les lieux publics tels les parcs, la rue, les arcades ou les centres commerciaux, pour la bonne raison qu'ils peuvent s'adonner en ces endroits à leurs plaisirs en toute impunité, pour peu qu'ils circulent le moindrement et ne fassent pas de chahut. En fait, ce ne sont pas leurs lieux préférés, mais ceux qui leur offrent les conditions les moins difficiles pour leur consommation.

Idéalement, le lieu favori des jeunes pour consommer serait la maison; on y est à l'aise, au chaud et en paix, et la musique de même que la nourriture ajoutent aux plaisirs des drogues... Cependant il y a les parents! Il faut faire attention afin de ne pas se faire surprendre, un peu comme c'est aussi le cas pour ce qui est des relations sexuelles. Le domicile des amis et des amies ou celui même de l'adolescente ou de l'adolescent occupe respectivement, pour ces raisons, les deuxième et quatrième places des lieux mentionnés par les jeunes pour prendre des drogues. Au troisième rang figurent les établissements publics tels les bars, les brasseries et les autres lieux où l'on vend de l'alcool (et souvent d'autres substances, plus ou moins clandestinement). Des lieux où, en dépit des lois existantes, la présence des mineures et des mineurs est largement admise et tolérée tant par les responsables que par les parents.

Ce n'est qu'en dernier lieu que les adolescentes et les adolescents mentionnent l'école comme endroit propice à la consommation, parce que cet endroit ne se prête pas du tout à une telle activité. L'école abonde d'adultes en position d'autorité, enseignantes ou enseignants, surveillantes ou surveillants, membres de la direction, de sorte que le risque d'être pris en flagrant délit y est fort élevé. De plus, une fois «gelés», les jeunes ne trouvent pas très intéressant d'avoir à se présenter en classe pour suivre un cours. La consommation sur le territoire de l'école représente donc soit un événement isolé ou épisodique, soit un indice d'aggravation possible de la situation du ou de

---

16. Voir la feuille de support 12.

la jeune en cause.

Les jeunes préfèrent, en général, consommer avec leurs amis et amies ou encore en compagnie de connaissances ou de camarades. C'est normal étant donné que l'adolescence est l'âge du «gang». L'alcool est, par contre, souvent consommé en famille à l'occasion des repas et se trouve de ce fait fortement banalisé. La consommation de drogues ou d'alcool en solitaire, comportement le plus souvent marginal à l'adolescence, vient en dernier lieu et représente encore une fois un indice sérieux de détérioration à la fois du mode de vie et du rapport aux substances psychotropes.

Pour ce qui est des moments préférés pour les activités liées à la consommation, les jeunes, en général, privilégient, dans l'ordre, les fins de semaine et les soirées afin de ne pas nuire à leurs autres activités et de ne pas s'attirer d'ennuis ni de vivre des conséquences fâcheuses. La drogue, ne l'oublions pas, est d'abord associée, selon les jeunes, aux notions de curiosité et de plaisir.

2.4.6 Les indices de consommation[17]

Il est essentiel d'avoir à l'esprit que tous les indices de consommation présentés ne sont en aucun cas exclusifs, c'est-à-dire qu'ils peuvent être révélateurs d'autres situations vécues par le ou la jeune dans la prise de produits psychoactifs. Par ailleurs, certains jeunes peuvent arriver à maîtriser suffisamment les paramètres de leur consommation pour qu'il n'en paraisse rien.

Les indices présentés le sont donc surtout à titre indicatif et ne sauraient en aucune façon être considérés comme des preuves de consommation de drogues par un ou une jeune, hormis, bien sûr, que cete dernière ou ce dernier seraient pris en flagrant délit, soit au moment même de l'absorption de substances.

---

17. Voir la feuille de support 13.

Ainsi, les yeux rougis peuvent traduire de la fatigue, révéler une grippe, être redevables au port de verres de contact ou tout simplement signifier que l'on arrive directement... de la piscine! Tout le monde peut à un moment ou l'autre, perdre le sommeil ou l'appétit pour toutes sortes de raisons allant de l'anxiété due à la proximité d'un important examen à la hâte de revoir un ami ou une amie à la suite d'une longue séparation.

Deux attitudes sont essentielles lorsqu'on croit déceler chez un ou une jeune des indices de consommation de drogues. *Tout d'abord, il ne faut en aucun cas «laisser passer» ni fermer les yeux en feignant de ne pas voir ce qui arrive*. Le ou la jeune peut consommer dans une attitude de défi, s'imaginant que les adultes, qui ne connaissent rien aux drogues, n'y verront que du feu. Ils peuvent également, consciemment ou non, consommer de façon à être remarqués et se servir de ce comportement comme d'un système d'alarme afin d'attirer l'attention qu'ils ne sauraient peut-être obtenir autrement. Dans les deux cas, l'attitude de l'autruche ne pourrait que mal servir le ou la jeune et n'entraîner que confusion, ressentiment et méfiance.

Ensuite, il faut éviter de juger trop vite ou de céder à la panique. Il convient d'aborder le ou la jeune avec prudence et respect. Il est de loin préférable que l'adulte lui fasse part de ses observations, de ses sentiments, tout simplement : «Ça m'inquiète, je n'aime pas ça, est-ce que je peux t'aider?», plutôt que «Je sais que tu as pris de la drogue, je ne veux plus que tu fasses cela», etc. L'important est de laisser la porte ouverte à la communication, de faire en sorte de garder et d'entretenir le contact, en ne perdant surtout pas de vue que le ou la jeune qui consomme de la drogue a 95 p. 100 de chances de le faire pour des raisons liées à la curiosité, au plaisir ou à l'influence de ses amis et amies. S'il advenait que cette consommation soit associée à des problèmes ou à des difficultés rencontrés par le ou la jeune dans sa vie, c'est encore par la qualité du contact que l'adulte établit avec eux ou au moyen de la communication qu'il est possible de conserver un maximum de chances de pouvoir leur venir en aide. Ainsi, en favorisant le dialogue, l'adulte peut

davantage espérer que les portes entrouvertes le demeureront plutôt que de les voir se refermer brusquement.

2.4.7 Les types de rapports avec les drogues[18]

Il est possible de distinguer six types de rapports établis par les jeunes avec les drogues à l'adolescence. Ces rapports prennent place dans un continuum allant de l'abstinence totale à la surconsommation, cette typologie englobant l'ensemble du phénomène de la consommation chez les jeunes. Cette classification permet de constater que les jeunes n'entretiennent pas tous et toutes une relation difficile avec les substances auxquelles ils et elles s'adonnent, à l'instar de ce que l'on peut constater chez les adultes.

Les non-consommateurs ou les abstinents. Il en existe deux types, les jeunes qui n'ont jamais consommé de drogues et ceux qui ont cessé d'en consommer.

Les consommateurs exploratoires. Ils consomment plus ou moins fréquemment des drogues, durant une période donnée de leur vie, à une étape précise de leur développement; ils veulent savoir ce dont il s'agit, recherchent des sensations nouvelles. La drogue est ici objet de curiosité, l'instrument par lequel les jeunes surmontent leur peur par rapport à eux-mêmes et aux autres. La grande majorité des jeunes paraissent faire une consommation exploratoire des drogues à un moment ou l'autre de leur adolescence. À ce stade, les jeunes contrôlent la fréquence, la quantité et la nature de leurs consommations.

Les consommateurs occasionnels. Il consomment des drogues à des moments bien précis ou dans des circonstances particulières telles que les fêtes, les spectacles et les événements spéciaux. Ils le font lorsque se présente une occasion propice et leur motivation a trait au plaisir et à la socialisation. Ils contrôlent la nature, la fréquence ainsi que la quantité de leurs consommations; il s'agit ici d'un comportement conscient, délibéré, intégré, un

---

18. Voir la feuille de support 14.

événement circonscrit dans le temps.

Les consommateurs réguliers. Ils consomment des drogues avec une fréquence répétée, à raison par exemple d'une à quelques fois par semaine; souvent, la dépendance psychologique est présente, la consommation représentant un moment important et souhaité par le ou la jeune. Il ou elle ira jusqu'à effectuer des démarches et se donner de la peine pour se procurer de la drogue et en faire usage. Les raisons sous-jacentes à la consommation sont encore réactionnelles, mais peuvent également s'inscrire dans la personnalité ou le mode de vie des jeunes, qui se tiennent de plus en plus avec des consommateurs du même type qu'eux. Les jeunes contrôlent encore ici la nature et la quantité de leurs consommations, mais beaucoup moins leur fréquence.

Les surconsommateurs. Ils consacrent la plus grande partie de leur temps, de leur énergie et de leur argent à chercher de la drogue, à se la procurer, à en consommer, à en parler, à y penser, à flotter sur ces effets. Ils sont souvent adeptes de plusieurs substances à la fois (polyconsommation) et celles-ci exercent une fonction centrale dans leur vie. Cette situation prédispose le jeune à la toxicomanie, car sa relation avec la drogue conditionne ses liens familiaux, le choix de ses amis et de ses amies, ses comportements sociaux, ses performances scolaires de même que sa perception de lui-même ou d'elle-même et sa vision de l'avenir. Un tel niveau de consommation est, bien sûr, sous-tendu par toute une gamme de problèmes de vie liés au contexte dans lequel le ou la jeune évolue et par la façon dont il ou elle traite la situation dans différents cas. Son problème est bien souvent celui de toute la famille, car le ou la jeune et son entourage ont besoin d'une aide extérieure pour faire les changements essentiels; à ce stade, il ou elle ne contrôle ni la quantité consommée, ni la fréquence, ni la nature des consommations.

Les consommateurs abusifs indépendamment de la fréquence de leur consommation, ont tendance à prendre de grandes quantités de substances à la fois ou encore à mélanger des quantités importantes de diverses substances. Ce consommateur ou cette consommatrice fait usage de drogues

et d'alcool de façon irrégulière et incontrôlée soit par manque d'information pertinente, soit surtout parce que la consommation correspond pour lui ou elle à un relâchement du contrôle, à une compensation, à un défoulement ou à une anesthésie de ses problèmes de vie. Ces jeunes ont eux aussi besoin d'une aide extérieure pour redresser leur situation et recouvrer un taux de satisfaction personnelle acceptable dans leur vie.

2.4.8 Les conséquences de la consommation[19]

Les conséquences et les effets de la consommation des drogues à l'adolescence peuvent être divisés en deux catégories : les effets immédiats ressentis par les jeunes et rapportés tant en consultation qu'en entrevue ou à l'occasion d'études menées à ce sujet et les conséquences à moyen et à long terme observées tant chez les jeunes que chez leurs parents et les adultes qui les côtoient.

Sur le plan des effets ressentis par les jeunes consommatrices et consommateurs, 64 p. 100 rapportent un sentiment d'euphorie; ils se disent joyeux et heureux au moment de la consommation et dans les minutes ou les heures qui suivent; 19 p. 100 se sentent calmes et détendus, alors que 12 p. 100 rapportent les deux effets simultanément, c'est-à-dire le plaisir et la détente, ce qui corrobore les résultats de l'enquête sur les motifs de consommation, laquelle donne la recherche du plaisir, de l'euphorie et de la détente comme première raison rapportée par les jeunes.

Par contre, 5 p. 100 des adolescentes et des adolescents se sentent déprimés ou agressifs après l'absorption de drogues ou d'alcool, et le recoupement de plusieurs données porte à croire qu'il s'agit ici de jeunes plus prédisposés que la moyenne à l'établissement d'un rapport de dépendance avec une ou des substances psychoactives.

En ce qui concerne les conséquences à moyen et à long terme, les consommatrices et les consommateurs manifestent des aspirations scolaires plus limitées que les jeunes qui

---

19. Voir la feuille de support 15.

ne consomment pas, attitude souvent renforcée par celle des adultes faisant partie de leur entourage immédiat, qui leur prodiguent nettement moins d'encouragement à poursuivre leurs études. C'est là un dangereux cercle vicieux à l'intérieur duquel chaque personne a un rôle à jouer, en fait, une situation pouvant mener tout droit au décrochage.

De même, le ou la jeune qui consomme a moins tendance à s'engager dans les activités parascolaires et participe dans une moindre mesure à la vie sociale, culturelle et sportive de sa communauté. La consommation de drogues en elle-même deviendrait une activité autosuffisante, prenant de plus en plus de place dans la vie du ou de la jeune, selon son niveau de consommation. Le ou la jeune s'engagera également moins dans son emploi à temps partiel de soir et de fin de semaine (les élèves du secondaire travaillent en moyenne 15 heures par semaine), préférant avoir un emploi à temps plein afin de mieux pouvoir faire face à toutes les dépenses. C'est le mythe du décrocheur ou de la décrocheuse qui s'enrichit.

Il importe toutefois de souligner que les conséquences associées à la consommation sont d'un ordre proportionnel à celle-ci, c'est-à-dire qu'elles se révèlent d'autant plus prononcées que la consommation est importante, et que tous les jeunes qui consomment ne sont pas automatiquement exposés à l'ensemble des conséquences énumérées précédemment.

2.4.9 Les facteurs non déterminants de la consommation[20]

Il existe, parmi les caractéristiques de l'adolescente et de l'adolescent et de sa famille, un certain nombre d'éléments n'ayant aucune influence directe sur son comportement au regard des psychotropes. Ces facteurs sont appelés non déterminants, car, s'ils conditionnent dans une certaine mesure l'espace perceptuel et culturel à l'intérieur duquel des choix seront exercés, il n'existe aucun lien directement démontré entre la présence ou l'absence de ces caractéristiques et le type de rapport établi par le ou

---

20. Voir la feuille de support 16.

la jeune envers les drogues. Leur influence est donc réelle, mais non déterminante.

Ainsi, la classe sociale, la classe socio-économique ou le niveau de revenu des parents, de même que leur scolarité et le type d'emploi qu'ils occupent (cols blancs ou bleus, cadres, etc.) n'ont pas d'influence directe sur la consommation.

De même, des variables liées à la famille telles que le fait de venir d'une famille nucléaire (c'est-à-dire traditionnelle (intacte), éclatée ou reconstituée n'ont aucune incidence sur le comportement du ou de la jeune. Une observation intéressante toutefois sur ce chapitre : en présence d'une famille monoparentale dirigée par un homme, on observe, dans plusieurs cas, une augmentation sensible de la consommation et de la surconsommation, et ce, tant chez l'homme responsable de la famille que chez les enfants en cause. Aucune explication ne permet de justifier à elle seule cette situation en raison du petit nombre de familles dans ce cas et parce que cela fait peu de temps que des hommes reçoivent la garde principale des enfants; il s'agit là d'un phénomène social nouveau au Québec. Toutefois, en entrevue, les hommes chefs de famille monoparentale rapportent que les principales difficultés auxquelles ils doivent faire face se rapportent au traitement des situations fortement chargées d'émotions telles les joies, les peines, les déceptions.

Dans ce contexte, l'homme se sent démuni par rapport à la femme qui, elle, assume traditionnellement la gestion des émotions et dispense également les contacts physiques. Ainsi, le chef de famille monoparentale pourrait se considérer, jusqu'à un certain point, comme incompétent dans l'exercice de son rôle et les jeunes pourraient ressentir à cette occasion une carence affective ou se croire moins bien reçus et protégés. Ces interprétations expliqueraient les résultats des observations énumérées plus haut, à savoir des taux plus élevés de consommation et de surconsommation, mais il ne s'agit encore à l'heure actuelle que d'hypothèses à vérifier.

Enfin, le sexe de la personne qui consomme ainsi que le

type d'école fréquentée, publique ou privée, n'exercent pas non plus d'influence directe sur la consommation.

Rappelons que l'adolescence est l'âge de la recherche d'identité, de l'exploration et de la socialisation. Ce sont donc ces facteurs inhérents au développement de la personne qui motiveront et soutiendront la consommation exploratoire à cette période de la vie. Ce n'est que plus tard, au moment de l'établissement de types de rapports avec les drogues à la fin de l'adolescence et au début de l'âge adulte, que les facteurs considérés ici comme non déterminants prendront leur pleine envergure et influeront directement sur le mode de vie du ou de la jeune.

2.4.10 Les facteurs de risque[21]

Si tous les jeunes n'établissent pas le même type de rapport avec les drogues, il n'en existe pas moins, comme c'est le cas pour les adultes, une certaine catégorie de consommateurs et de consommatrices qu'il est convenu d'appeler des populations à risques, des jeunes sur qui les drogues semblent exercer davantage d'influence et avoir une prise plus forte que chez d'autres. Il est possible de reconnaître ces adolescentes et adolescents plus enclins à l'assuétude à certaines caractéristiques inhérentes à leur mode de vie, à leurs rapports avec leur environnement et à certains traits de leur fonctionnement personnel.

L'effet d'une drogue dépend de trois variables fondamentales : *la substance consommée, l'usager ou l'usagère et le contexte de la consommation.*

Les produits étant les mêmes pour tout le monde, c'est davantage vers la personne en cause et vers les circonstances entourant la consommation que doivent s'orienter les efforts pour être en mesure de mieux comprendre ce qui arrive lorsqu'un ou une jeune prend des drogues. Des facteurs autant individuels que socioculturels sont donc à la base des motifs de consommation ou de surconsommation.

---

21. Voir la feuille de support 17.

Sur le plan individuel, ce sont la faible estime de soi, la solitude, la souffrance psychologique et l'incapacité à gérer et à résoudre ses problèmes qui constituent les principaux facteurs de risque chez les adolescentes et les adolescents.

En ce qui concerne les drogues, les variables significatives sont la quantité de drogues absorbées, le temps d'absorption ainsi que la nature du produit consommé. À cet effet, soulignons que la principale drogue consommée par les jeunes est l'alcool, produit légal dont tous les adultes connaissent bien les effets, mais qui n'est pas inoffensif pour autant. La polyconsommation (mélange de produits), qui provoque des effets de synergie, ainsi que la qualité souvent douteuse et parfois médiocre des drogues de rue, résultant de leur statut de drogues illégales, représentent également des facteurs à surveiller.

Le contexte dans lequel s'inscrit la consommation est un autre élément important à considérer. Par exemple, il existe une corrélation entre le climat familial et le risque d'en arriver à une consommation qui posera des problèmes; à cet égard, la pauvreté, le chômage, la violence et les abus de toutes sortes sont des indicateurs auxquels les adultes doivent accorder une attention particulière.

L'élément ressortant principalement du tableau des facteurs de risque de consommation qui pose un problème chez les adolescentes et les adolescents est que l'observation d'un facteur isolé n'a pas de signification en soi. Il faut prendre garde de faire une lecture projective de la question et d'aborder la liste des facteurs de risque comme on le ferait avec un horoscope. Il ne suffit pas que tel ou tel facteur de telle ou telle sphère soit présent dans le mode de vie du ou de la jeune; il ne s'agit ni d'automatisme ni de recette magique.

Le point à retenir consiste en ce que plusieurs facteurs de risque doivent être présents et interagir durant une période de temps soutenue pour que les jeunes puissent être considérés comme des consommateurs ou des consommatrices à risques élevés, c'est-à-dire enclins à développer des

problèmes liés à leur rapport aux produits psychoactifs. Cela implique une bonne compréhension du mode de vie global du ou de la jeune (approche systémique) et une observation patiente et attentionnée de son évolution.

Travailler en prévention primaire, c'est intervenir sur les facteurs d'émergence du problème en question. Plusieurs facteurs sont à considérer dans la compréhension du phénomène de consommation et de surconsommation de psychotropes. Des facteurs autant individuels que socioculturels sont à la base des motifs de consommation ou de surconsommation. Ainsi, on peut consommer par plaisir, pour favoriser des interactions sociales, pour répondre aux pressions d'un groupe ou de la société ou pour faire face à ses problèmes.

2.4.11 Les facteurs de prédisposition à l'assuétude[22]

Les psychotropes sont accessibles de nos jours à l'ensemble des jeunes, qu'ils et elles fréquentent l'école ou non et que la substance recherchée soit légale ou non. Tous et toutes ont le même accès aux drogues et consomment à peu près les mêmes produits; la plupart des adolescents et des adolescentes connaissent également des angoisses et des incertitudes du même ordre, traversent des zones de turbulence comparables. Pourquoi alors un rapport complexe avec les drogues ou l'alcool se crée-t-il chez certains jeunes? Pourquoi s'accrocher là où tant d'autres s'amusent ou se contentent de satisfaire leur curiosité?

La notion de prédisposition à l'assuétude chez l'adolescent et l'adolescente permet de dégager un profil du ou de la jeune présentant un risque élevé de surconsommation à partir de caractéristiques liées à sa personnalité, laquelle se développe en interaction constante avec son environnement.

Le ou la jeune qui a une faible estime de lui-même ou d'elle-même, qui n'a pas confiance en ses moyens et qui n'a pas l'occasion de vivre des expériences satisfaisantes ou

---

22. Voir la feuille de support 18.

valorisantes risque d'adopter une attitude négative devant les diverses situations auxquelles il ou elle doit faire face. Ces jeunes manquent de reconnaissance, personne ne leur reflète une image positive de leur personne ou de leurs comportements. Ils et elles sont déçus dans leurs attentes et n'arrivent pas à combler des besoins psychologiques fondamentaux.

Intériorisant l'expérience de l'échec répété, ils ou elles se perçoivent comme incapables de résoudre leurs problèmes, se sentent écrasés par les difficultés de la vie et vivent un profond sentiment d'incompétence, s'estimant perdants avant même que la partie soit commencée. Ils ou elles ne voient pas les ressources dont ils ou elles peuvent disposer ou encore s'imaginent incapables de les utiliser à bon escient. Ils ou elles iront jusqu'à refuser le soutien que leur milieu peut leur offrir.

Ces jeunes deviennent anxieux, angoissés. Déjà fragiles du fait de devoir traverser la période troublée et troublante de l'adolescence, ils ou elles voient leurs perceptions négatives renforcées par leur manque de références personnelles positives et par l'état d'isolement dans lequel ils ou elles se trouvent. Souvent, ces jeunes auront peur du changement, vivront une grande crainte par rapport à leur liberté, seront convaincus de l'inutilité de leurs efforts et se réfugieront dans une attitude défensive de passivité.

Si l'adolescent ou l'adolescente aux prises avec de telles difficultés se trouve dans une situation où il n'existe à ses yeux aucune autre réponse que la consommation de drogues pour faire face à ses problèmes, il ou elle risque fort d'en arriver, faute de mieux, à faire un usage immodéré des substances.

La surconsommation correspond pour le ou la jeune prédisposés à l'assuétude aux seules occasions d'oublier temporairement ses problèmes, d'engourdir la douleur qui autrement l'assaille sans répit. Les drogues ayant un effet physiologique et psychologique assuré sans que l'usager ou l'usagère n'ait d'effort à consentir ni de délai à supporter, il est aisé de comprendre le degré de

vulnérabilité de celui ou de celle pour qui elles représentent la seule source de soulagement, l'unique moyen de satisfaction, même illusoire, qu'il ou qu'elle considère à sa portée. Il n'est rien de plus naturel, après tout, que de rechercher l'évitement de la douleur et la répétition des expériences associées aux sensations de plaisir. Le ou la jeune prédisposés à l'assuétude, en recourant à l'utilisation abusive de produits psychoactifs pour obéir à ses instincts les plus sains de survie et d'adaptation, choisit une voie difficile qui, à moyen ou à long terme, engendrera de nouvelles difficultés. Il ou elle s'inscrit ainsi dans un cycle d'assuétude duquel il lui sera fort difficile de s'extirper.

2.4.12 La pointe de l'iceberg

Chez un ou une jeune comme dans le cas d'un ou d'une adulte, la consommation abusive de psychotropes, bien que ce comportement puisse causer des problèmes par lui-même, doit être considérée comme un signal d'alarme, un symptôme sérieux de détérioration du mode de vie de la personne affectée.

Personne ne fait délibérément le choix de devenir alcoolique ou toxicomane. La surconsommation de drogues chez les adolescents et les adolescentes accompagne souvent d'autres problèmes de comportement ou d'adaptation psychosociale ou découle de ces derniers. S'il est impossible de ne pas ressentir un besoin de soulagement devant l'angoisse ou les contrariétés importantes que la vie oblige inévitablement à affronter, on peut tout de même apporter diverses réponses à ce besoin. La présence ou l'absence de réponses ou de ressources adéquates dans l'environnement ou l'apprentissage du ou de la jeune, les antécédents et les modèles de consommation familiaux sont des éléments parmi d'autres pouvant déclencher une réponse peu ou mal adaptée quant à des situations difficiles qui font partie intégrante de la vie de chacun et de chacune.

Les facteurs qui prédisposent un ou une jeune à l'abus des psychotropes sont sensiblement les mêmes que ceux qui entraînent des fugues, préparent le décrochage ou la

délinquance, ces comportements (qui peuvent aller jusqu'à la folie ou au suicide dans certains cas) étant initialement perçus comme un essai de solution au problème rencontré.

L'émergence d'un comportement de consommation excessive ou incontrôlée est donc la pointe d'un iceberg dont la portion dépassant le niveau de la mer (11 p. 100 de la masse totale) est le plus souvent remarquée. Bien qu'elle s'avère impressionnante, cette portion ne représente en fait que la plus petite partie d'un bloc nettement plus important dont la majeure partie se trouve immergée, donc invisible à première vue.

La majorité des adolescentes et des adolescents (95 p. 100 environ), par curiosité personnelle et par conformisme à l'égard de leur groupe d'appartenance, vont s'adonner à un moment ou l'autre à la consommation de drogues lorsqu'ils ou elles sont au secondaire. Ce n'est qu'une minorité (5 p. 100) qui utilisera, consciemment ou non, les produits en croyant ainsi être mieux en mesure de faire face à ses problèmes ou encore pour les éviter.

Il importe surtout de se souvenir que l'adolescence est une période particulièrement délicate et importante de la vie d'une personne, marquée de transformations rapides et de remises en question déchirantes. À ce moment de sa vie, le ou la jeune a surtout besoin de reconnaissance, d'attention, d'écoute, de trouver une confirmation de sa façon d'être et de ses émotions. Deux oreilles et un coeur, voilà l'essentiel pour intervenir efficacement auprès des jeunes et les faire passer avant les drogues; en somme, considérer la personne avant toute chose...

Tableau 3
Les facteurs de risque

Individu	Substance	Milieu de vie	Milieu social
• Faible estime de soi • Stress, anxiété • Isolement, solitude • Souffrance psychologique • Faible valorisation • Attitudes rebelles, manque d'adhésion aux valeurs sociales • Initiation précoce à la consommation • Âge • Traumatismes subis durant l'enfance • Difficulté à gérer ses émotions • Attentes envers les psychédéliques • Ennui, vide • Dépression, problèmes de santé mentale • Maladie ou handicap physique	• Qualité douteuse du produit due à son illégalité • Polyconsommation • Quantité consommée • Fréquence de la consommation • Mode d'administration	• Consommation dans la famille • Messages familiaux ambigus • Comportement criminel ou antisocial dans la famille • Pauvreté, chômage • Violence, abus • Relation parents-enfant difficile • Famille désunie dans un climat de tension • Communication difficile ou inexistante • Niveau d'autorité excessif ou absence totale d'autorité • Famille monoparentale dirigée par un homme	• Consommation dans le cercle d'amis et d'amies • Échecs, absentéisme, décrochage scolaire • Milieu exerçant des pressions • Manque de reconnaissance, de satisfaction dans les rapports avec autrui • Conditions de travail difficiles • Publicité incitative • Grande accessibilité • Nombreuses occasions de consommer

Source : inspiré de Hawkins et Catalano (1985), Programme «Tes choix, ta santé» (1990), Marie-Christine Gran, DSCHR (1989), Pierre Brisson, U. de Montréal (1991).

2.5 Section 5 : La mesure des connaissances sur les drogues[23]

Objectifs

- Décrire les principaux psychotropes.
- Décrire l'aspect légal touchant la réglementation des drogues.

2.5.1 Les trois grandes catégories de drogues

Les exercices proposés permettront à l'autodidacte ou aux participants et aux participantes à une session de formation de déterminer le type d'effet, la composition et le statut légal de la plupart des substances psychotropes ainsi que les mythes et les réalités à leur sujet.

À la page suivante se trouve une liste de substances[24] qu'il faut associer à la bonne case du tableau 4.

L'exercice peut être fait individuellement à partir du tableau d'identification des drogues[25]. À noter que, si le temps prévu le permet, la réalisation en groupe de cet exercice suscite autant d'interactions que de situations d'apprentissage.

Déroulement[26]

1) Annoncer la première substance de la liste : acide (LSD).

2) Déterminer ensuite le type d'effet. L'acide lysergique correspond à la description du type d'effet produit par les *perturbateurs*; c'est donc dans cette colonne qu'il faut l'inscrire.

---

23. Voir la feuille de support 19.
24. Voir la feuille de support 20.
25. Voir la feuille de support 21.
26. Voir la feuille de support 22 pour le corrigé.

3) Extrait de l'ergot de seigle (naturel) : l'acide doit être traité en laboratoire pour être propre à la consommation. Il faut donc chercher, dans la colonne des perturbateurs.

4) Repérer le statut légal de la substance annoncée. Puisque la fabrication et la consommation de l'acide sont illégales, il faudra cocher la *troisième* case des *perturbateurs*.

5) Poursuivre ainsi pour chacune des substances de la liste en reprenant les étapes 1 à 4 du déroulement.

Liste des substances

acide (LSD)	cocaïne
alcool	héroïne
amphétamines	nicotine
caféine	PCP
cannabis	solvants
champignons	tranquillisants, narcotiques, barbituriques

Note Dans le cas précis des solvants, il existe deux écoles de pensée. L'une les classe dans les dépresseurs; l'autre, dans les perturbateurs. Ils sont ici inclus dans les dépresseurs du système nerveux central.

Tableau 4

Les grandes catégories de drogues

Les drogues			L'expérience de la drogue
Statut légal	**Composition**	**Effet**	Psychologie, Sociologie, Anthropologie
LÉGAL	**NATUREL**	**DÉPRESSEUR**	**I** (Pharmacologie, Physiologie, Philosophie, Religion) **D** (Histoire, Politique, Économie, Loi) **C**
Loi sur les aliments et drogues			**INDIVIDU** ▼ Caractéristiques héréditaires; Sexe; Âge; Poids; Dispositions intérieures; Condition physique et psychologique, etc.
LÉGAL AVEC RESTRICTION	**SYNTHÉTIQUE**	**SEMI-STIMULANT**	**DROGUE** ▼ Caractéristiques du produit; Quantité; Composition; Mode de consommation; Intervalles des consommations; Interaction entre drogues, etc.
Loi sur les stupéfiants Loi sur les aliments et drogues			**CONTEXTE** ▼ Lieu; Ambiance; Appartenance familiale; Appartenance sociale; Loi; Culture, etc.
ILLÉGAL	**SYNTHÉTIQUE**	**PERTURBATEUR**	

Source : Production du CRSSS de la Côte-Nord
Collaboration du CLSC de l'Aquilon

2.5.2 La connaissance des drogues[27]

La drogue... Qu'en savez-vous?	Vrai	Faux	Vrai et faux
1. L'intoxication par l'alcool est toujours un symptôme d'alcoolisme.			
2. L'alcool a une action stimulante.			
3. Une drogue légale peut être consommée sans aucun danger.			
4. Le LSD provoque des troubles mentaux.			
5. Un policier ou une policière ne peut fouiller une personne sans avoir de mandat d'arrêt.			
6. La dépendance physique est toujours accompagnée d'une dépendance psychologique.			
7. La «mari» est une drogue connue depuis l'époque hippie des années 60.			
8. L'héroïne et l'opium sont les deux drogues qui causent le plus de mortalité dans le monde.			
9. On a raison de dire que la drogue mène à la violence et à la criminalité lorsqu'on en consomme.			
10. Le «crack» est une drogue plus forte que la cocaïne.			

27. Voir le corrigé à l'annexe B.

La drogue... Qu'en savez-vous?	Vrai	Faux	Vrai et faux
11. Les jeunes s'initient aux drogues à l'école et se les procurent au même endroit.			
12. Pour faire de la prévention, il suffit de donner de l'information juste et de faire confiance aux gens (jeunes comme plus âgés) qui feront par la suite des choix éclairés.			
13. La consommation de la plupart des drogues illégales présente, à court ou à long terme, un risque de détruire des cellules du cerveau.			
14. Les drogues comme la «mari» et le haschich accroissent la puissance sexuelle.			
15. On peut, en buvant de l'huile d'olive, enduire la muqueuse de l'estomac d'une couche protectrice et ensuite boire de l'alcool sans s'intoxiquer.			
16. Boire du café fort permet aux gens de se dégriser.			
17. En général, on classe les drogues selon les trois catégories : drogues mineures, drogues dangereuses et alcool.			
18. La désintoxication est la première étape nécessaire à tout traitement d'une toxicomanie.			
19. La cocaïne crée une dépendance physique plus rapide et plus forte que celle qui est entraînée par l'alcool.			
20. Le Québec est, avec l'Ontario, l'une des deux provinces où il se consomme le plus d'alcool (*per capita*) au Canada.			

2.5.3 L'aspect légal des drogues

Les multiples facettes du cadre légal de l'intervention au regard de la prévention de la toxicomanie supposent des connaissances et une expertise particulières. Au demeurant, c'est là une réalité assez complexe qu'il conviendrait d'explorer en collaboration avec des personnes-ressources.

De nombreux corps policiers municipaux ont déjà établi à cet égard un plan de communication et de sensibilisation. À la Sûreté du Québec, la Direction des relations communautaires offre un programme d'information à l'intention des personnes spécialisées en prévention de la toxicomanie.

Dès lors, il serait sans doute opportun d'aménager, durant la session de perfectionnement, une rencontre avec les autorités locales. Il va sans dire qu'une telle intervention suscitera une dynamique tout à fait pertinente dans la compréhension du phénomène de la drogue.

Les jeunes, les drogues et la loi[28]

Nous vous présentons, à la fin du présent chapitre, la figure 3 concernant l'étape du cheminement judiciaire possible d'un jeune contrevenant ou d'une jeune contrevenante à la Loi sur les stupéfiants ou à la Loi sur les aliments et drogues.

Au Canada, deux lois sont en vigueur en matière de produits psychotropes frappés d'illégalité. Certains produits sont interdits par la Loi sur les stupéfiants, tandis que d'autres drogues sont réglementées par la Loi sur les aliments et drogues. C'est la nature du produit sur lequel porte une accusation qui détermine laquelle de ces deux lois va s'appliquer dans un cas précis.

---

28. Voir l'annexe C.

La Loi sur les stupéfiants

La Loi sur les stupéfiants interdit la possession, la culture, la fabrication, l'importation ou l'exportation ainsi que le trafic de plusieurs substances, à savoir le cannabis, la cocaïne, les opiacés, la phencyclidine (PCP) ainsi que leurs dérivés.

Par l'expression «faire le trafic» on entend, au sens de la loi, cultiver, fabriquer, vendre, donner, administrer, transporter, expédier, recevoir, livrer, distribuer ou cacher une drogue illégale. Les sentences imposées par le tribunal peuvent varier en fonction des circonstances et du contexte. La Couronne peut poursuivre en vertu de deux modes d'inculpation, soit la déclaration sommaire de culpabilité et la mise en accusation.

La Loi sur les aliments et drogues

La Loi sur les aliments et drogues crée trois catégories bien distinctes de produits : *les aliments, les drogues, les cosmétiques et les instruments*. On y trouve les tranquillisants mineurs ou sédatifs, les hypnotiques non barbituriques, la mescaline, la psilocybine et les nitrites.

Les drogues contrôlées. Ces drogues comprennent les hypnotiques barbituriques et certaines catégories d'amphétamines et de mésamphétamines, telles que le *ice*.

Les drogues à usage restreint. Cette catégorie comprend particulièrement la psilocybine ainsi que certains types d'amphétamines. Notons que, ici également, les sentences imposées par le tribunal peuvent varier en fonction de diverses circonstances.

Il existe aussi des *produits légaux* néanmoins soumis à diverses lois qui en restreignent la vente et l'achat selon l'âge et le lieu de consommation, de même que d'autres aspects particuliers. Ces produits bien connus pourraient facilement être qualifiés de «drogues invisibles».

Alcool : il s'agit de bière, de vin ou de spiritueux, régis

devant la loi, les femmes ne
façon que les aînées
approche acquises à
leurs descen
nombre déjà
le texte

au Québec par la Loi sur les infractions en matière de boissons alcooliques, laquelle interdit aux moins de 18 ans d'acheter, de transporter ou d'avoir en leur possession des boissons alcooliques, qu'il y ait consommation ou non. Le Code de la sécurité routière du Québec et le Code criminel fédéral interdisent la conduite d'un véhicule moteur avec un taux d'alcoolémie de 0,08 p. 100 ou plus et la conduite d'un véhicule en état d'ivresse, même à un taux inférieur à 0,08 p. 100. Cette tolérance tombe au degré zéro en ce qui concerne les nouveaux titulaires du permis de conduire, et ce, pour une période de 24 mois, ce qui signifie à toutes fins utiles pour toutes les conductrices et tous les conducteurs âgés entre 16 et 18 ans.

La nicotine. La Loi sur la répression de l'usage du tabac chez les adolescents interdit la vente du tabac aux personnes de moins de 16 ans, de même que la possession ou l'usage de produits à base de tabac dans les lieux publics. Les fabricants sont tenus par la loi d'indiquer les taux de goudron et de nicotine contenus, ainsi qu'une mise en garde sur chaque paquet de cigarettes et de tabac. De plus, des règlements s'appliquent à l'empaquetage, à la distribution, à l'entreposage et au contrôle de la qualité des produits;

Le café. Aucune loi ne limite, au Québec, la consommation de caféine commercialisée sous plusieurs formes telles que le café, le thé, le chocolat et les colas. L'étiquetage des produits contenant de la caféine relève de la Loi sur les aliments et drogues. Des règlements s'appliquent également à l'empaquetage, à l'entreposage, à la distribution et au contrôle de la qualité des produits.

Devant la loi, les jeunes ne sont pas considérés de la même façon que les adultes. Ils et elles bénéficient d'une approche adaptée à leur âge, à leur niveau de maturité, à leurs besoins et aux difficultés propres à leur développement. Cette approche vise la responsabilisation du ou de la jeune par rapport à ses actions dans un but principalement éducatif.

Trois lois particulières balisent l'intervention judiciaire et légale auprès des jeunes, soit toute personne âgée entre 12 et 18 ans. Le Code pénal fédéral établit à l'âge de

18 ans la responsabilité pénale fédérale et limite au même âge l'application de ses dispositions particulières. Les enfants de moins de 12 ans ne peuvent pas être poursuivis devant le Tribunal de la jeunesse : leur cas peut toutefois être traité en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse.

La Loi sur la protection de la jeunesse (1979)

La Loi sur la protection de la jeunesse vise à protéger les enfants et les jeunes dont la sécurité ou le développement sont compromis (par exemple : des enfants abandonnés, négligés, maltraités ou manifestant des troubles de comportement sérieux).

Elle s'applique si certains besoins de base ne sont pas comblés par les parents dans l'exercice normal de leurs responsabilités. Au besoin, elle fait appel aux services disponibles. Elle cherche à rétablir l'exercice normal de la responsabilité parentale, en protégeant les enfants en cause et en assurant le respect des droits de ces enfants et de ceux de leurs parents. De tels moyens servent à protéger des enfants qui, autrement, ne le seraient pas.

Toute personne est tenue de signaler à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) les cas dont elle peut avoir connaissance d'enfants soumis à de mauvais traitements physiques ou dont le développement physique, psychologique, social ou affectif serait compromis. Ce signalement obligatoire ainsi que l'obligation faite à tout ou à toute adulte d'aider un ou une enfant en difficulté sont des responsabilités individuelles en vigueur dans la plupart des pays occidentaux.

La Loi sur les poursuites sommaires

La Loi sur les poursuites sommaires concerne les adolescentes et les adolescents âgés entre 14 et 17 ans et impliqués dans des infractions à des lois du Québec ou à des règlements municipaux. Par exemple : fréquenter un bar, rouler à une vitesse excessive ou troubler la paix sont

des infractions de ce type. Généralement, le ou la jeune risque comme conséquence une amende maximale de 100 $ ou des travaux compensatoires de toutes sortes.

La Loi sur les jeunes contrevenants (1984)

La Loi sur les jeunes contrevenants s'applique aux jeunes de 12 à 17 ans impliqués dans des infractions concernant des lois fédérales, comme le Code criminel canadien ou la Loi sur les stupéfiants, par exemple le vol, l'introduction par effraction, l'assaut sur une personne, le vandalisme. En vertu de cette loi, un adolescent ou une adolescente devient responsable de ses actes à l'âge de 12 ans.

Cependant, tous les jeunes contrevenants et contrevenantes ne sont pas traduits devant le Tribunal de la jeunesse; certains et certaines seront appelés à indemniser la victime en services, à la dédommager financièrement ou encore à exécuter des travaux communautaires au bénéfice de la victime ou de la communauté. Ces mesures sont réalisées sous la supervision du «directeur provincial», terme désignant au Québec le directeur de la protection de la jeunesse. Elles portent le nom de «mesures de rechange».

Un ou une jeune arrêtés par les policiers ont les mêmes droits qu'un adulte. Ils doivent être avisés de leurs droits et leurs parents doivent être mis au courant de la nature de l'accusation portée contre eux. Les policiers peuvent les interroger au poste de police et demander au directeur de la protection de la jeunesse qu'ils soient détenus de façon provisoire en attendant leur comparution. Ils doivent cependant leur donner l'occasion de consulter leurs parents et un avocat.

Outre les mesures de rechange, des mesures judiciaires peuvent s'appliquer, telles une amende maximale de 1 000 $, une mise en probation ou une mise sous garde en milieu ouvert ou fermé pour une période maximale de deux ou de trois ans, selon le cas.

La Loi sur la santé et les services sociaux (1971)

La Loi sur la santé et les services sociaux organise le réseau de services offerts et en détermine les modalités d'accès. Elle assure à tout adolescent ou adolescente âgés entre 14 et 18 ans la confidentialité des services. Ce qui signifie que le ou la jeune peut consulter un professionnel en matière de santé (à l'hôpital, dans un centre local de services communautaires (CLSC), dans un cabinet de médecin) ou de service social (dans un bureau de services sociaux (BSS), dans un CLSC) sans que ses parents ou ses tuteurs n'en soient automatiquement avisés.

Figure 3

Étape du cheminement judiciaire possible d'un jeune contrevenant ou d'une jeune contrevenante à la Loi sur les stupéfiants ou à la Loi sur les aliments et drogues

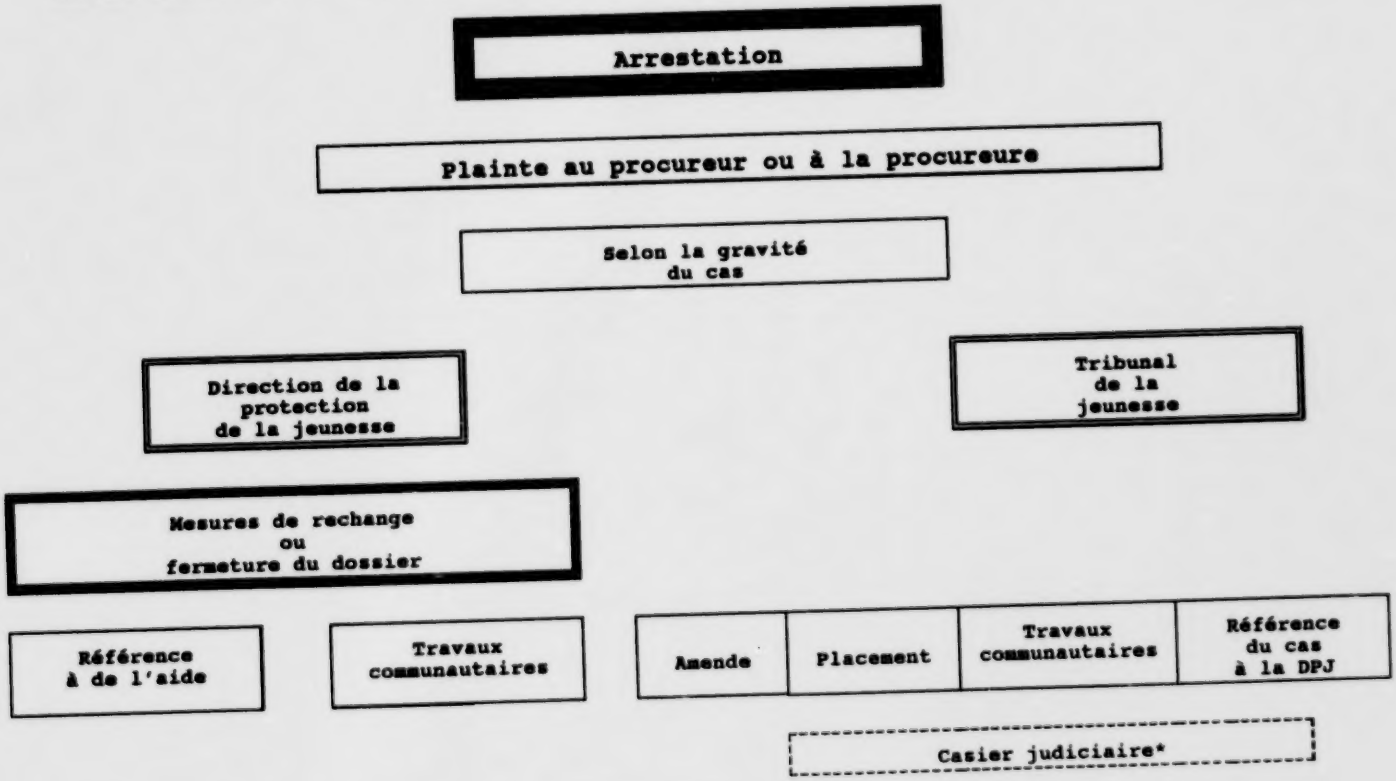

* Loi sur les jeunes contrevenants; casier judiciaire jusqu'à l'âge de 18 ans.

2.6 Section 6 : La prévention[29]

Objectifs

- Différencier divers types de prévention et diverses approches d'intervention préventive par rapport aux drogues.

- Se situer au regard de l'intervention préventive à l'intérieur d'une approche globale d'éducation à la santé.

- Se familiariser avec l'approche éducative privilégiée en prévention de la toxicomanie.

La sixième section propose une introduction dans l'univers expérientiel de la pédagogie sous-jacente au domaine de la formation personnelle et sociale (FPS).

Le programme d'études de formation personnelle et sociale constitue en quelque sorte un vaste plaidoyer en faveur de la promotion de la santé. Dans ce contexte, tout geste ou tout discours de prévention doit s'inscrire résolument à l'intérieur d'une approche globale.

Dans nos sociétés contemporaines, il est possible de mettre en évidence certaines urgences liées à l'histoire : environnement, sida, toxicomanie, etc. Si la tentation de considérer isolément de telles problématiques est grande, elle ne doit quand même pas conduire à évacuer l'objectif global de promotion de la santé qui vise d'abord et avant tout à faire acquérir des habiletés et des compétences de vie favorables à un mieux-être individuel et collectif.

2.6.1 L'importance d'agir à l'étape de la prévention primaire à l'école[30]

La feuille de support 24 présente une synthèse des divers éléments abordés dans la première partie de la session. Elle vise à sensibiliser l'enseignant et l'enseignante à l'importance d'agir auprès des jeunes en milieu scolaire.

---

29. Voir la feuille de support 23.

30. Voir la feuille de support 24.

2.6.2 Les trois types de prévention[31]

Dans un sens large, prévenir peut signifier entreprendre des actions pour éviter que certains problèmes ne surviennent, ne s'aggravent ou ne se répètent. Une bonne partie des gestes effectués régulièrement ont une portée préventive, qu'il s'agisse de porter sa ceinture de sécurité, de modifier son alimentation ou de contracter une assurance. Dans les pages qui suivent, les différents types de prévention pouvant s'appliquer au problème de la toxicomanie, à savoir la prévention primaire, secondaire et tertiaire, seront explicités.

La prévention primaire

La prévention primaire concerne l'ensemble des mesures à prendre pour éviter l'apparition ou le développement d'un problème. Ce type de prévention vise tous les élèves, peu importe leur niveau de consommation.

La prévention primaire ne se limite pas à la diffusion d'une masse brute d'information. Elle vise également à permettre aux jeunes d'acquérir des compétences de vie telles que la capacité à prendre des décisions, à résister aux pressions des camarades, à s'affirmer et à communiquer.

Dans le contexte des interventions du programme de formation personnelle et sociale, les moyens que peut utiliser le personnel enseignant pour ce type de prévention sont nombreux et variés : discussions en grand groupe ou en équipe, travail individuel, débats, jeux de rôles, recherche, etc. D'autres interventions peuvent être réalisées en milieu scolaire pour appuyer ces activités éducatives du type primaire, soit des conférences, des événements ponctuels, etc.

Idéalement, plus l'intervention préventive primaire a lieu tôt dans le processus de développement d'une personne au regard d'une problématique donnée, plus grande est son efficacité potentielle.

---

31. Voir la feuille de support 25.

Si l'on tient compte des contraintes pédagogiques et de l'âge actuel d'initiation aux drogues, le second cycle du primaire et le début du secondaire apparaissent comme les meilleurs moments pour agir efficacement.

Le rôle de l'école en matière de prévention de la toxicomanie se situe principalement dans le domaine de la prévention primaire. Le personnel enseignant a comme rôle de soutenir l'élève tout au long de la démarche éducative.

La prévention secondaire

La prévention secondaire concerne l'ensemble des mesures à prendre lorsqu'il y a apparition de symptômes manifestes d'un problème. Ce type de prévention vise un groupe plus restreint : les consommatrices et les consommateurs occasionnels ou réguliers et, à la limite, les jeunes qui consomment de façon exploratoire qui s'interrogent sur leurs comportements de consommation.

L'intervention s'effectue souvent individuellement, car il est important d'entrer en relation avec ces jeunes, d'établir un lien de confiance et de les accompagner pour qu'ils et elles parviennent à préciser la place des substances psychotropes dans leur vie. Des groupes de soutien peuvent également constituer, dans certaines occasions, une aide précieuse.

Ce type d'intervention exige généralement le soutien de personnes-ressources formées en la matière : spécialiste en toxicomanie, travailleur social ou travailleuse sociale, etc. Le personnel enseignant joue un rôle important pour dépister les élèves aux prises avec des problèmes et collaborer à la démarche entreprise par la personne-ressource afin de soutenir l'élève dans son cheminement.

La prévention tertiaire

La prévention tertiaire s'adresse aux jeunes qui ont de graves problèmes liés à la consommation de psychotropes. Elle vise plus précisément les consommatrices et les

consommateurs réguliers, les jeunes faisant de la surconsommation et ceux et celles qui présentent de graves prédispositions à l'assuétude. Ces jeunes, qui ne représentent qu'une très faible partie des élèves, ont besoin d'être dirigés vers des services de réadaptation spécialisés leur permettant de bénéficier de traitements adéquats. L'aspect préventif, à ce stade, vise plutôt la prévention de récidive de manière que le ou la jeune en vienne à l'adoption de comportements mieux adaptés. Ce type d'intervention n'est pas du ressort de l'école. Tout au plus, le personnel enseignant peut-il diriger l'élève en difficulté vers une personne-ressource et l'encourager dans cette démarche.

2.6.3 L'approche globale[32]

Certains enseignants et enseignantes pourront objecter que le fait de traiter du sujet des drogues quelques heures avec leurs élèves changera peu de choses et pourront remettre en question l'utilité de cette brève intervention. Il s'avère important de situer les activités de prévention de la toxicomanie effectuées en classe dans une perspective plus globale d'intervention.

Les activités du volet «Éducation à la santé» ainsi que les autres activités éducatives qui ont des rapports, de près ou de loin, avec le thème de la toxicomanie ne peuvent à elles-seules garantir l'amélioration de la santé des jeunes; elles doivent être enrichies par d'autres actions à portée éducative dans le milieu. Elles doivent être soutenues par des interventions simultanées à d'autres niveaux. Cette «approche globale» sous-entend qu'il faut coordonner l'éducation sanitaire avec les services de santé en milieu scolaire dans le contexte d'une école et d'un environnement communautaire favorable à la santé.

---

32. Voir la feuille de support 26.

2.6.4 L'approche systémique en formation personnelle et sociale[33]

Les discours les plus percutants en prévention de la toxicomanie ne sont pas ceux où les feux de la rampe sont braqués sur les substances ou leurs effets. À long terme, il faut d'abord et avant tout promouvoir l'estime de soi.

À la lumière des feuilles de support 27, 28 et 29, il est impérieux de comprendre l'organisation des rapports entre le thème «Objets et endroits dangereux» ou «Drogues» et les autres thèmes du programme. Peut-on, par exemple, parler de drogue sans évoquer les incidences qu'elle peut avoir sur la sexualité, les relations interpersonnelles, la consommation ou la vie en société ?

Si l'on cherche à développer chez les jeunes l'estime qu'ils et elles ont de leur personne, on atteindra du même coup les objectifs terminaux liés à plusieurs thèmes du programme de formation personnelle et sociale. En effet, les habiletés à résister aux pressions négatives, à communiquer et à s'affirmer seront tout aussi pertinentes en hygiène mentale qu'en exploitation sexuelle ou encore en publicité qu'en droits et responsabilités.

2.6.5 L'approche éducative privilégiée[34]

Avant d'aborder le sujet de la consommation de psychotropes avec les jeunes, il est important de connaître les principes constituant la toile de fond de l'action éducative privilégiée dans le programme d'études de formation personnelle et sociale.

Rappelons d'abord qu'il importe de ne pas associer automatiquement drogue et malheur : dramatiser à l'excès le phénomène de la drogue peut en effet enlever de la crédibilité à l'adulte tenant ces propos, les jeunes étant capables de faire la part des choses. La réflexion sur le sujet des drogues devrait plutôt être présentée comme une

---

33. Voir les feuilles de support 27, 28 et 29.

34. Voir la feuille de support 30.

démarche qui fait partie du développement et du cheminement des jeunes (et des adultes), démarche sur laquelle il importe d'exercer un regard critique et éclairé.

D'aucunes et d'aucuns pourraient être tentés d'utiliser la peur pour convaincre les jeunes d'éviter l'usage de drogues. Or, on s'entend à reconnaître que la pédagogie par la peur se révèle plutôt inefficace, qu'elle engendre des réactions très diverses, souvent irrationnelles selon les personnes et pas toujours dans le sens souhaité. Le but d'une intervention éducative sur le thème des drogues n'est pas de faire peur aux jeunes mais de susciter un sentiment de pouvoir et de contrôle sur leur propre vie à l'égard de ce phénomène.

Il est reconnu que la simple transmission de connaissances n'entraîne pas nécessairement l'adoption de nouvelles attitudes ou d'un nouveau comportement. L'action éducative en rapport avec la consommation de psychotropes ne doit pas être axée sur la connaissance détaillée des produits. Il faut bien sûr s'assurer que les élèves possèdent l'information minimale sur les drogues, mais on doit centrer davantage l'action éducative sur les comportements positifs de santé, en faisant valoir les bénéfices immédiats de tels comportements. La documentation récente démontre également que les stratégies éducatives permettant d'acquérir des habiletés à prendre des décisions, à résister aux pressions des autres, à s'affirmer et à communiquer sont des approches fort prometteuses en ce qui a trait à la prévention de la toxicomanie.

Enfin, une pédagogie prescriptive ou moralisatrice a peu de chances d'être efficace auprès des jeunes. Il s'avère plutôt important d'accompagner les jeunes dans leur démarche et de guider leur réflexion de manière qu'ils et elles trouvent leur propre équilibre et fassent des choix réfléchis et éclairés.

2.6.6 Le continuum primaire-secondaire[35]

La feuille de support 31 présente les habiletés que les jeunes pourront acquérir par la tenue de diverses activités tout au long du primaire et du secondaire. L'information sur les substances, les conséquences sur la légalité, les mythes et les réalités seront abordées dans ce contexte. Ainsi, les dix-sept heures d'activités sur la prévention de la toxicomanie au primaire et au secondaire ont été conçues avec un souci constant de continuité.

35. Voir la feuille de support 31.

2.7 Section 7 : Le matériel pédagogique au primaire[36]

Objectif

- Se familiariser avec le matériel didactique proposé en prévention de la toxicomanie dans le cours de formation personnelle et sociale.

2.7.1 Le matériel didactique retenu

Le ministère de l'Éducation a retenu comme pierre angulaire de son intervention auprès des jeunes du second cycle du primaire le matériel didactique produit dans la stratégie canadienne antidrogue[37]. Ce matériel comprend une série de vidéocassettes et a vu le jour dans le contexte d'un projet coopératif regroupant une cinquantaine d'États américains et les provinces canadiennes. Toutefois, les scénarios des vidéocassettes ont été réécrits pour les rendre plus plausibles et plus proches des réalités des jeunes d'expression française.

Les caractéristiques du matériel didactique

Le matériel retenu par le ministère de l'Éducation :

- mise d'abord sur la prévention primaire;
- s'insère dans les programmes existants de formation personnelle et sociale;

---

36. Voir la feuille de support 32.

37. TES CHOIX, *TA SANTÉ*. Stratégie canadienne antigrogue, Collection de 10 vidéos, Volet scolaire, Santé et Bien-être social Canada, Direction de la promotion de la santé, Ottawa, 1991.

    Note : Au Québec, une série des vidéocassettes a été transmise aux commissions scolaires et aux établissements d'enseignement privés par la Direction des communications du ministère de l'Éducation.

- vise à agir sur les comportements, à diffuser des connaissances et à favoriser l'acquisition d'aptitudes propres à repousser les pressions à consommer des psychotropes;

- est fondé sur des recherches récentes et des théories validées de prévention par l'éducation;

- utilise comme outils de base des vidéocassettes.

Les caractéristiques des vidéocassettes

Les principales caractéristiques des vidéocassettes sont les suivantes :

- elles ont une durée d'environ quinze minutes;

- les dix vidéocassettes sont indépendantes les unes des autres;

- elles mettent en scène des jeunes de 10 à 14 ans;

- la consommation de tabac, d'alcool ou d'autres drogues n'est jamais mise en vedette ni banalisée;

- elles ne contiennent pas nécessairement un message moralisateur;

- le personnage principal demeure en suspens par rapport à une décision (fin ouverte);

- elles se prêtent à des visionnements répétitifs;

- les thèmes (image de soi, stress, pressions des camarades, conflits entre les valeurs, les amis et les amies ainsi que la famille, etc.) se retrouvent dans toutes les vidéocassettes;

- les scénarios sont réalistes;

- les préadolescents et les préadolescentes y ont le souci de leur intégrité et de leur autonomie.

Comment utiliser les vidéocassettes

Dans les activités proposées au primaire, les vidéocassettes peuvent être utilisées comme «déclencheur», comme soutien ou comme conclusion.

Chaque activité contient sur une feuille de support le résumé du scénario de la vidéocassette proposée ainsi que l'explication des éléments d'apprentissage se rattachant aux diverses situations présentées dans la vidéocassette.

L'utilisation des vidéocassettes est proposée pour certaines classes du primaire et pour la première année du secondaire.

4e année du primaire : vidéocassette n° 2 «Qui suis-je?»;
vidéocassette n° 10 «Changement d'air».

5e année du primaire : vidéocassette n° 3 «Mal dans sa peau»;
vidéocassette n° 5 «Bienvenue dans la gang, M. Chang»;
vidéocassette n° 7 «Moi, je me bouge».

6e année du primaire : vidéocassette n° 8 «Faut décider»;
vidéocassette n° 9 «Trois amis».

1re année du secondaire : vidéocassette n° 4 «Influences»;
vidéocassette n° 6 «Bonne répétition».

La présentation du liminaire

Le liminaire, d'une durée de douze minutes, permet aux participants et aux participantes d'avoir une vision d'ensemble des vidéocassettes proposées.

2.7.2 La démarche proposée au primaire[38]

Les aspects traités tout au long du second cycle du primaire sont :

- en 4e année : la santé intégrale et l'image de soi;
- en 5e année : les facteurs de risque, le stress, la pression du groupe et les choix favorables à la santé;
- en 6e année : la prise de décision, l'aide aux personnes ayant des problèmes de consommation et la prise de position soit l'analyse des avantages et des désavantages de la consommation de tabac, d'alcool et d'autres drogues.

Les sections suivantes présentent des explications sur les différents aspects traités et leurs rapports avec la toxicomanie.

En 4e année

La santé intégrale

La consommation de psychotropes étant un comportement qui peut entraîner des problèmes pour la santé, il est important pour mieux comprendre les enjeux d'un tel comportement que l'élève prenne conscience du concept global de santé et de sa capacité à devenir autonome et responsable par rapport à sa propre santé.

Ce concept global ne définit pas la santé comme une absence de maladie, comme ce fut le cas il y a plusieurs décennies. Il met plutôt en lumière les dimensions physiques, psychiques et sociales de la santé en y soulignant l'influence des facteurs tels que les habitudes de vie, les relations avec les autres, l'environnement. Cette conception de la santé est plus positive et peut se décrire en fonction de l'harmonie, de l'équilibre et de l'adaptation dynamique entre l'individu et son milieu qui se traduit par un certain bien-être physique, psychique et social pour lui.

---

38. Voir la feuille de support 33.

L'image de soi

L'acquisition d'un concept de soi positif est un élément important dans tout comportement lié à la santé. L'image de soi peut se décrire comme un jugement de valeur qu'une personne porte sur elle-même et qui englobe la totalité de son être, tant sur les plans physique, émotif et mental que sur le plan social. Il est important que l'élève prenne conscience de sa propre image ainsi que des mécanismes et des moyens par lesquels une image positive pourra influer sur sa capacité de prendre des décisions en ce qui concerne la consommation de tabac, d'alcool et d'autres drogues.

Note à l'animateur ou à l'animatrice : Le texte Améliorer l'estime de soi chez l'enfant[39] fournit de plus amples renseignements sur ce concept et propose des moyens pour favoriser un concept de soi positif chez les élèves à travers les activités de la vie scolaire.

En 5e année

Les facteurs de risque

Certains facteurs influent sur l'expérimentation précoce du tabac, de l'alcool et des autres drogues (par exemple, la banalisation de l'alcool dans l'entourage, un conflit avec la famille quant aux valeurs, les pressions des camarades, l'échec scolaire, etc.). Dans une optique de prévention de la toxicomanie chez les jeunes, ces dernières et ces derniers doivent être en mesure de reconnaître certains facteurs de risque de manière à inventorier des moyens concrets d'agir sur ces facteurs lorsque c'est possible.

Le stress

Le stress fait partie de la vie quotidienne. Cependant, trop de stress peut engendrer des effets désagréables et même provoquer de l'anxiété, des maladies, etc. Une des illusions les plus répandues concernant l'alcool et les

---

39. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Fiches d'activités complémentaires au guide d'activités «Éducation à la santé» sur la prévention de la toxicomanie, primaire, formation personnelle et sociale* (Code 16-2707-09), Québec, Direction de la formation générale des jeunes, Gouvernement du Québec, 1992, p.36.

autres drogues est leur prétendu pouvoir de détendre, de faire oublier les problèmes et les situations difficiles. L'utilisation des drogues peut ainsi constituer une façon dangereuse ou dommageable de réduire le stress.

Reconnaître cette possibilité, découvrir ses propres limites, trouver des moyens et des stratégies pour intégrer harmonieusement le stress et le réduire dans sa vie de tous les jours permettent à l'élève d'être mieux en mesure de faire face aux diverses situations et ainsi de mieux résister à la tentation d'utiliser les drogues.

La «pression des pairs»

Le besoin d'appartenance à un groupe est très fort à la préadolescence. Diverses formes de pression peuvent s'exercer à l'intérieur du groupe, notamment au regard de la consommation de psychotropes. Cette pression peut avoir une bonne ou une mauvaise influence sur l'individu. Il est important que l'élève apprenne à reconnaître ces pressions et sache mettre en pratique des techniques et des stratégies pour mieux y résister lorsqu'elles sont négatives.

Les choix favorables à la santé

Les comportements favorables à la santé peuvent constituer un moyen valable d'éviter les comportements à risques, dont la consommation de drogues. Pour ce faire, l'élève doit être en mesure de distinguer les activités représentant des choix favorables à la santé de celles qui comportent des risques, de reconnaître ce que peuvent lui apporter ces activités et d'en mettre en évidence qui lui procurent de la satisfaction.

Ces activités constituent des solutions de rechange. L'investissement dans l'action constitue en soi un facteur de santé et d'équilibre.

En 6e année

La prise de décision

Il a été démontré que l'acquisition, en bas âge, d'habiletés en matière de prise de décision réduit les problèmes de comportement plus tard dans la vie. Dans cette perspective, il est important que l'élève connaisse bien les diverses étapes du processus de prise de décision et

s'exerce à effectuer des choix conscients et réfléchis. Il ou elle aura ainsi une préparation adéquate lorsqu'une situation réelle de faire des choix en rapport avec la consommation de drogues se présentera.

L'aide aux personnes ayant des problèmes de consommation

Dans une optique de prévention, les élèves doivent être sensibilisés aux divers symptômes que peut manifester une personne aux prises avec un problème de consommation. La connaissance de divers moyens pour aider un ami ou une amie dans cette situation ainsi que celle des ressources du milieu sur cette problématique s'avèrent tout aussi importantes.

La prise de position

Afin que l'élève se fasse une opinion sur la consommation de tabac, d'alcool ou d'autres drogues, il ou elle doit pouvoir critiquer les raisons favorables et défavorables à la consommation. Pour ce faire, l'élève doit posséder une information juste sur la question, de manière à prendre position en toute connaissance de cause.

2.7.3 La structure du document *fiches d'activités*

1) Remettre aux enseignants et aux enseignantes le document *Fiches d'activités complémentaires au guide d'activités «Éducation à la santé» sur la prévention de la toxicomanie* au primaire[40].

2) Préciser que ce document n'est pas un guide en lui-même. Il s'insère en fait dans le *Guide d'activités «Éducation à la santé»*[41].

3) Présenter, à la lumière du tableau des objectifs

---

40. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Fiches d'activités complémentaires au guide d'activités «Éducation à la santé» sur la prévention de la toxicomanie, primaire, formation personnelle et sociale* (Code 16-2707-09), Québec, Direction de la formation générale des jeunes, Gouvernement du Québec, 1992, 148 p.

41. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Guide d'activités, formation personnelle et sociale, primaire, «Éducation à la santé»* (Code 16-2707-03), Québec, Direction générale des programmes, Gouvernement du Québec, 1987, 347 p.

(Fiches d'activités, p. 3), le thème, l'objectif terminal 8 du programme ainsi que les dix-sept objectifs intermédiaires qui ont fait l'objet d'un réaménagement et d'un enrichissement.

4) Présenter le Tableau de répartition des apprentissages (Fiches d'activités, p. 5) en soulignant que chaque vidéocassette est associée à une classe et à un thème précis.

5) Commenter les annexes du document :

- «Définitions» (annexe I, p. 119) : il existe plusieurs définitions de ce qu'est une drogue. Il appartient à chaque enseignant ou enseignante de faire sienne l'une de celles-là.

- «Mieux connaître les drogues psychotropes» (annexe II,p. 123) : il s'agit ici d'un tableau de connaissance des drogues adapté pour les jeunes du primaire. Il fournit des renseignements sommaires sur l'ensemble des drogues qui y sont classées selon leur effet sur le système nerveux central. La Direction des communications du ministère de l'Éducation a déjà procédé à la distribution de ce tableau sous forme d'affiche. Les pages 127 et 128 contiennent différents messages à caractère informatif et préventif.

- «Lexique» (annexe III, p. 129) : on y définit les termes les plus couramment employés en toxicomanie.

- «Les aspects juridiques» (annexe IV, p. 133) : ce tableau est donné à titre de référence. Il fait la synthèse des dispositions légales liées à l'univers de la drogue.

- «Répertoire des ressources matérielles concernant les drogues psychotropes. Adresses utiles» (annexe V, p. 137) : Il existe de nombreux documents de soutien en prévention de la toxicomanie. La personne responsable d'une session de formation aurait tout intérêt à se procurer de tels documents (voir la section «Adresses utiles») et à les laisser à la disposition des participants et des participantes pour consultation.

2.7.4 La présentation d'une activité type

La structure d'une activité[42]

Chaque fiche d'activité est construite selon un modèle unique dans lequel se trouvent toujours deux catégories d'information : les renseignements préalables à la réalisation de l'activité (p. 1 de la fiche) et les renseignements relatifs à l'activité proprement dite (p. 2 de la fiche).

Le processus d'apprentissage

Le processus d'apprentissage préconisé dans le programme de formation personnelle et sociale[43] comprend trois étapes.

La première étape, question-problème, s'appuie sur la théorie selon laquelle un apprentissage s'amorce lorsqu'une personne ne peut tirer de son bagage antérieur les moyens d'atteindre l'objectif poursuivi. La personne est alors aux prises avec un problème qu'elle doit résoudre et ressent un malaise tel qu'elle décide de chercher d'autres moyens de le régler.

La deuxième étape, exploration créatrice et découverte, est celle où l'apprenant ou l'apprenante explore différentes possibilités, en vérifie l'efficacité et découvre la solution au problème.

La troisième étape, action unifiante, est celle où l'élève, au moment de l'acquisition, intègre le nouvel apprentissage à son expérience. Il ou elle peut alors l'utiliser dans ses autres démarches de développement.

Les vidéocassettes de la série «Tes choix, ta santé»

Chaque activité comprend, sur une feuille de support, un résumé du scénario de la vidéocassette suggérée et décrit les situations du scénario qui correspondent aux divers éléments et apprentissages.

Chaque activité propose également une alternative à la

---

42. Voir l'annexe D.

43. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Guide pédagogique, secondaire, formation personnelle et sociale* (Code 16-3707-01), Direction générale du développement pédagogique, Gouvernement du Québec, 1984, 83 p.

présentation de la vidéocassette.

2.7.5 La présentation d'une vidéocassette

L'animateur ou l'animatrice présente ou fait vivre aux participants et aux participantes une activité de leur choix.

Il ou elle pourra également présenter la vidéocassette suggérée dans l'activité et animer une brève discussion après le visionnement.

2.8 Section 8 : Le matériel pédagogique au secondaire[44]

Objectif

- Se familiariser avec le matériel didactique proposé en prévention de la toxicomanie dans le cours de formation personnelle et sociale.

2.8.1 La démarche proposée au secondaire[45]

Les activités d'apprentissage sur la prévention de la toxicomanie au secondaire visent bien sûr à transmettre des connaissances; cependant, l'action éducative a surtout comme objectif de susciter la réflexion chez l'élève et de lui faire acquérir certaines habiletés pouvant l'aider à faire face aux diverses situations en rapport avec l'usage de psychotropes.

Au premier cycle

Au premier cycle du secondaire, quatre activités touchant les aspects suivants sont proposées :

- les connaissances;
- les influences;
- la prise de décision et la résistance aux pressions;
- les motifs et les effets de la consommation de drogues et les solutions de rechange.

Les connaissances

Posséder une information adéquate constitue la première étape dans l'adoption d'un comportement favorable à la santé. Il est donc important d'informer les élèves sur les différents types de drogues et sur leurs effets tout en situant l'usage de psychotropes dans un contexte historique.

Les influences

Les choix effectués par chaque personne subissent l'influence de façon positive ou négative, de sources diverses. Il en est de même pour les choix effectués par

---

44. Voir la feuille de support 34.

45. Voir les feuilles de support 35 et 36.

rapport aux psychotropes. L'élève doit prendre conscience des diverses influences qui orientent ses décisions et doit peu à peu se montrer plus critique au regard de ces influences.

La prise de décision

Savoir prendre des décisions constitue une habileté personnelle qui peut être utile toute la vie. En se familiarisant avec le processus décisionnel dans des situations de la vie courante comportant un faible risque, l'élève acquerra, petit à petit, l'habileté à faire des choix réfléchis et éclairés. Ainsi, devant une situation réelle dont les enjeux seront plus sérieux, telle la consommation de drogues, il ou elle sera davantage en mesure de prendre une décision qui lui conviendra vraiment et d'adopter des comportements favorables à sa santé.

Dans cette perspective, il est important que l'élève prenne conscience de sa façon habituelle de décider, connaisse bien les étapes du processus décisionnel et s'exerce à faire des choix conscients et réfléchis.

La résistance aux pressions

Diverses formes de pressions peuvent s'exercer chez l'élève au regard de la consommation de psychotropes et l'amener à faire des actions contre son gré. Il est donc important que l'élève apprenne à reconnaître ces pressions et intègre certaines techniques et stratégies lui permettant de résister aux pressions qui lui sont défavorables sans perdre la face.

Les motifs et les effets de la consommation de drogues et les solutions de rechange

Toute décision prise par une personne de faire usage de drogues comporte des motifs sous-jacents. Le fait de mettre en évidence les divers motifs de consommation de psychotropes, de reconnaître les effets de cette consommation sur la personne et son entourage et de mener une réflexion pour vérifier si l'usage de drogues favorise l'atteinte, à court ou à long terme, des buts poursuivis permet à l'élève de développer son esprit critique et de dresser certains constats en rapport avec l'assuétude.

Au second cycle[46]

Les activités suggérées au second cycle du secondaire visent à transmettre certains renseignements sur les psychotropes, à susciter la réflexion et à renforcer certaines habiletés chez l'élève.

En 3e secondaire

Mettre en évidence les *conséquences* à court et à long terme de l'usage de psychotropes, faire la lumière sur les divers *mythes et croyances* au regard de ces produits, prendre conscience des *aspects juridiques* liés à la consommation de drogues illicites facilitent une prise de décision éclairée.

Même si le processus de *prise de décision* est un sujet qui a été traité au primaire et au premier cycle du secondaire, il est important que les élèves se familiarisent de nouveau avec ce processus, l'habileté à prendre des décisions réfléchies et éclairées étant essentielle en prévention de la toxicomanie.

L'affirmation de soi est une autre habileté à faire acquérir à l'élève, car un comportement affirmatif pourra faciliter chez ce dernier et cette dernière le maintien de ses décisions et lui donnera le sentiment d'avoir du contrôle sur sa vie.

Alcool et volant sont une association qui peut provoquer des conséquences sérieuses et il est impérieux que l'élève réfléchisse à la dynamique de la conduite d'un véhicule automobile au regard de la consommation de drogues.

En 4e secondaire

L'acquisition d'*attitudes aidantes* chez l'élève, en vue de soutenir un ou une camarade vivant un problème de consommation de psychotropes, s'avère une avenue prometteuse sur le chapitre de la prévention. L'élève qui connaît les divers symptômes d'un problème de consommation ainsi que les ressources du milieu sera en mesure d'apporter une aide précieuse à une autre personne, particulièrement s'il ou si elle connaît et applique les principes fondamentaux de la relation d'aide.

---

46. Voir la feuille de support 36.

L'habileté à *résister aux pressions* étant un aspect abordé au premier cycle, les apprentissages en rapport avec cette compétence seront consolidés par la pratique de tactiques de résistance aux pressions dans des situations fictives.

En 5e secondaire

La *prise de position* personnelle de l'élève sur la légalisation de certaines substances nécessite de sa part une analyse de l'ensemble des aspects liés à l'usage des psychotropes.

Des indices sur l'*intégration* des apprentissages effectués dans l'exploitation du thème de la toxicomanie pourront être fournis à l'élève dans la dernière activité. La préparation fictive du «bal des finissants et des finissantes» permet à l'élève de traiter de diverses notions en rapport avec l'usage de drogues et lui donne l'occasion de mettre en pratique certaines habiletés. Le comportement de l'élève au moment de la tenue réelle du bal lui fournira cependant les meilleurs indices.

2.8.2 La structure du document *Fiches d'activités*

1) Remettre aux enseignants et aux enseignantes le document *Fiches d'activités complémentaires au guide d'activités, secondaire, «Éducation à la santé» sur la prévention de la toxicomanie*[47].

2) Préciser que ce document n'est pas un guide en lui-même. Il s'insère en fait dans le *Guide d'activités «Éducation à la santé»*[48].

3) Présenter à la lumière du Tableau des objectifs intermédiaires (Fiches d'activités, p. 3), le thème, l'objectif terminal et les objectifs intermédiaires pour le premier cycle du secondaire. Répéter le même exercice

---

47. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Fiches d'activités complémentaires au guide d'activités «Éducation à la santé» sur la prévention de la toxicomanie, secondaire, formation personnelle et sociale* (Code 16-3707-09), Direction de la formation générale des jeunes, Gouvernement du Québec, 1992, 160 p.

48. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Guide d'activités, formation personnelle et sociale, secondaire, «Éducation à la santé»* (Code 16-3707-03), Direction générale des programmes, Gouvernement du Québec, 1987, 368 p.

pour le second cycle du secondaire (Fiches d'activités, p. 4).

4) Présenter le Tableau de répartition des activités (Fiches d'activités, p. 5) en faisant le lien avec la démarche pédagogique exposée précédemment.

5) Commenter les annexes du document.

«Définitions» (annexe I, p. 123): il existe plusieurs définitions de ce qu'est une drogue. Il appartient à chaque enseignant ou enseignante de faire sienne l'une de celles-là.

«Mieux connaître les drogues psychotropes» (annexe II, p. 127). Ce tableau présente une liste exhaustive des substances et constitue une excellente référence.

«Lexique» (annexe III, p. 137). On y définit les termes les plus couramment employés en toxicomanie.

«Les aspects juridiques» (annexe IV, p. 143). Ce tableau fait la synthèse des dispositions légales liées à l'univers de la drogue.

«Répertoire des ressources matérielles concernant les drogues psychotropes. Adresses utiles» (annexe V, p. 147). Il existe de nombreux documents de soutien en prévention de la toxicomanie. La personne responsable d'une session de formation aurait tout intérêt à se procurer de tels documents (voir la section «Adresses utiles») et à les laisser à la dispositions des participants et des participantes pour consultation.

2.8.3 L'information relative aux activités d'apprentissage

La structure d'une activité[49]

Chaque fiche d'activité est construite selon un modèle unique dans lequel se trouvent toujours deux catégories d'information: les renseignements préalables à la réalisation de l'activité (p. 1 de la fiche) et les renseignements relatifs à l'activité proprement dite (p. 2 de la fiche).

---

49. Voir l'annexe D.

Le processus d'apprentissage

Le processus d'apprentissage préconisé dans le programme de formation personnelle et sociale[50] comprend trois étapes.

La première étape, question-problème, s'appuie sur la théorie selon laquelle un apprentissage s'amorce lorsqu'une personne ne peut tirer de son bagage antérieur les moyens d'atteindre l'objectif poursuivi. La personne est alors aux prises avec un problème qu'elle doit résoudre et ressent un malaise tel qu'elle décide de chercher d'autres moyens de le régler.

La deuxième étape, exploration créatrice et découverte, est celle où l'apprenant ou l'apprenante explore différentes possibilités, en vérifie l'efficacité et découvre la solution au problème.

La troisième étape, action unifiante, est celle où l'élève, devant l'acquisition, intègre le nouvel apprentissage à son expérience. Il ou elle peut alors l'utiliser dans ses autres démarches de développement.

2.8.4 La présentation d'une activité d'apprentissage

L'animateur ou l'animatrice présente ou fait vivre aux participants et aux participantes une activité de leur choix. Il ou elle pourra également présenter la vidéocassette suggérée dans l'activité et animer une brève discussion après le visionnement.

2.9 Section 9 : L'évaluation de la session

Objectifs

- Dégager, relever ou déterminer les apprentissages réalisés au cours de la session.
- Évaluer la satisfaction des participants et des participantes en fonction de l'atteinte des objectifs de la session.

---

50. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Guide pédagogique, secondaire, formation personnelle et sociale* (Code 16-3707-01), Direction générale du développement pédagogique, Gouvernement du Québec, 1984, 83 p.

Évaluation

Activités de perfectionnement en FPS

Prévention de la toxicomanie

Niveau de satisfaction

	Très satisfait ou satisfaite →				Insatisfait ou insatisfaite
	1	2	3	4	5
Contenu de l'ordre du jour					
Déroulement de la session					
Résultats personnels retirés					
Pertinence des documents					
Animation de la session					
Engagement personnel comme participant ou participante					
Attitude des autres participants et participantes					
Appréciation globale de la session					
Aménagement physique de la pièce					

Atteinte des objectifs

	Très satisfait ou satisfaisante →				Insatisfait ou insatisfaite
	1	2	3	4	5
S'informer sur le rapport Bertrand					
Mettre en évidence les principales caractéristiques de l'adolescence					
Relever les éléments fondamentaux de l'univers des jeunes					
Se situer par rapport aux jeunes					
Acquérir une perception globale de la consommation de psychotropes chez les jeunes					
Se familiariser avec les aspects légaux liés à la consommation de psychotropes chez les jeunes					
Classer les produits psychotropes					
Se familiariser avec l'approche pédagogique proposée par le MEQ					
Se familiariser avec les fiches complémentaires proposées					

Annexes

ANNEXE A

2.3.4 La position de l'adulte par rapport aux jeunes

Les remarques qui suivent s'appliquent aux mises en situation qui ont été proposées et visent à expliquer les objectifs à atteindre et à préciser les valeurs qui y sont confrontées.

Situation 1

Le fait de trouver du haschich dans les poches de sa fille ne signifie pas automatiquement que celle-ci en consomme. Si c'est le cas, cela ne veut pas dire que la situation soit nécessairement très complexe. Il y a ici des renseignements à prendre et des nuances à établir.

Il est tentant mais fort risqué d'établir un rapport direct entre la baisse des résultats scolaires, qui peut être conjoncturelle ou avoir diverses origines, et la présumée consommation, qui peut fort bien relever de motifs différents.

Le collège privé ou quelque forme de pensionnat ne constitue pas une solution valable, sinon pour l'adulte qui cherche à fuir la situation. Si problème il y a, c'est une situation personnelle vécue intérieurement par la jeune; le dialogue constitue probablement l'option la plus souhaitable entre la mère et sa fille.

Situation 2

S'agit-il d'un vendeur ou d'un consommateur? Deux grammes de cocaïne, valant environ 200 $, représentent un petit commerce ou une grosse consommation.

Pierre est reconnu comme toxicomane, il a donc besoin d'aide. La prison constitue-t-elle une solution efficace dans son cas? Saura-t-il accepter l'aide qu'on lui proposera? N'oublions pas qu'il est impossible de forcer quelqu'un à suivre une thérapie.

Situation 3

Votre réponse est-elle fonction de la perception que les autres invités et invitées vont avoir de vous? Auriez-vous répondu la même chose s'il s'était agi d'alcool ou de cocaïne?

On peut également se demander si votre réponse serait la même suivant que l'événement ait lieu chez vous, chez des amis et des amies ou dans un endroit public.

Enfin, le statut de légalité ou d'illégalité des substances proposées, ainsi que votre connaissance de ces produits, peut influer fortement sur votre réponse.

Situation 4

Allez-vous dans le sens de votre intérêt personnel en vous disant qu'un ou une autre ferait de même à votre place ou vous préoccupez-vous de l'effet qu'aura votre réponse sur le jeune?

Si cet élève vend de la drogue à l'école, c'est qu'il y a une clientèle. Peut-être même au sein du personnel. Que ferez-vous si vous venez à savoir qu'un ou une de vos collègues achète de l'alcool ou des cigarettes par l'intermédiaire d'un tel réseau?

C'est bien de dire non, mais est-ce suffisant? Il y a peut-être lieu de tenter de discuter avec le jeune ou d'avertir une personne en qui il a confiance.

Situation 5

Une telle situation peut être traitée sur place, immédiatement, mais peut-être y aurait-il avantage à le faire un peu plus tard, en privé. On peut se questionner sur les motifs qui amènent cette élève à parler ainsi. Elle en veut peut-être à ses parents, elle tente de se rendre intéressante ou elle cherche à provoquer son professeur ou sa professeure ou encore les autres élèves.

Chose certaine, ce n'est pas parce qu'elle affirme que ses parents consomment que cela est nécessairement vrai. Le fait reste à établir et ne devrait surtout pas devenir la principale préoccupation.

Il ne faut surtout jamais perdre de vue qu'il est bien possible que la jeune se sente mal dans la situation de consommation de ses parents et utilise une telle stratégie, assez peu adaptée, pour formuler une demande d'aide. Ici encore, la communication s'avère la clé de l'énigme.

Situation 6

La question du respect d'autrui et celle de la confiance devraient occuper ici une place centrale.

Les motifs sous-tendant un tel comportement sont également à étudier. Il importe de partager avec les élèves les sentiments vécus par les adultes (trahison, peur, irrespect, déception) pour leur faire pleinement réaliser l'ampleur et la gravité des gestes en question.

La solidarité entre adultes est essentielle dans ce cas, ne pas se sentir touché parce que «ça ne m'est pas arrivé à moi» équivaudrait à une forme de laxisme interprété par les jeunes comme une approbation de leurs actes.

Situation 7

Le jeune essaie ici de s'identifier à des élèves plus vieux ou à des adultes. Il répète un geste observé quelque part et se sent ainsi plus grand, plus adulte. Il essaie, de la même façon, d'impressionner ses camarades. C'est un peu ce que les adultes d'aujourd'hui faisaient il n'y a pas si longtemps en fumant des cigarettes ou en croquant des bonbons en forme de cigarettes.

De toute façon, il importe de lui faire savoir que d'autres moyens plus efficaces et plus valorisants existent pour arriver à ses fins... et de lui en suggérer.

ANNEXE

2.5.1 Les trois grandes catégories de drogues

↓ ↑

DÉPRESSEURS	STIMULANTS	PERTURBATEURS
• Déprime le système nerveux • Détend, calme • Ralentit les mouvements • Porte au sommeil	• Stimule le système nerveux • Apaise la faim • Diminue la fatigue • Augmente l'énergie	• Perturbe le système nerveux • Déforme les perceptions • Donne des illusions, des hallucinations, conduit à des aberrations

2.5.2 La connaissance des drogues

La drogue... Qu'en savez-vous?	Vrai	Faux	Vrai et faux
1. L'intoxication par l'alcool est toujours un symptôme d'alcoolisme.		✓	
2. L'alcool a une action stimulante.			✓
3. Une drogue légale peut être consommée sans aucun danger.		✓	
4. Le LSD provoque des troubles mentaux.			✓
5. Un policier ou une policière ne peut fouiller une personne sans avoir de mandat d'arrêt.		✓	
6. La dépendance physique est toujours accompagnée d'une dépendance psychologique.	✓		
7. La «mari» est une drogue connue depuis l'époque hippie des années 60.		✓	
8. L'héroïne et l'opium sont les deux drogues qui causent le plus de mortalité dans le monde.		✓	
9. On a raison de dire que la drogue mène à la violence et à la criminalité lorsqu'on en consomme.			✓
10. Le «crack» est une drogue plus forte que la cocaïne.			✓
11. Les jeunes s'initient aux drogues à l'école et se les procurent au même endroit.			✓
12. Pour faire de la prévention, il suffit de donner de l'information juste et de faire confiance aux gens (jeunes comme plus âgés) qui feront par la suite des choix éclairés.		✓	

La drogue... Qu'en savez-vous?	Vrai	Faux	Vrai et faux
13. La consommation de la plupart des drogues illégales présente, à court ou à long terme, un risque de détruire des cellules du cerveau.		✓	
14. Les drogues comme la «mari» et le haschich accroissent la puissance sexuelle.		✓	
15. On peut, en buvant de l'huile d'olive, enduire la muqueuse de l'estomac d'une couche protectrice et ensuite boire de l'alcool sans s'intoxiquer.			✓
16. Boire du café fort permet aux gens de se dégriser.		✓	
17. En général, on classe les drogues selon les trois catégories suivantes : drogues mineures, drogues dangereuses et alcool.		✓	
18. La désintoxication est la première étape nécessaire à tout traitement d'une toxicomanie.		✓	
19. La cocaïne crée une dépendance physique plus rapide et plus forte que celle qui est entraînée par l'alcool.		✓	
20. Le Québec est, avec l'Ontario, l'une des deux provinces où il se consomme le plus d'alcool (*per capita*) au Canada.		✓	

Corrigé

1. Faux

L'intoxication est simplement le fait d'avoir dans son organisme la présence d'une substance psychotrope. Cette situation est souvent due au fait que la personne absorbe un produit à un rythme plus rapide qu'elle ne l'élimine, et une quantité résiduelle est donc présente dans son corps, induisant de ce fait un «effet» plus ou moins prononcé. Un ou une alcoolique peut s'intoxiquer ou non en consommant certaines substances. Un indice d'alcoolisme peut être le budget consacré à la consommation ou encore les conséquences de cette consommation.

2. Vrai et faux

À faible dose, l'alcool est un stimulant de par son effet de désinhibition des gestes, de la parole et du comportement en général. À plus forte dose, il agit comme dépresseur du système nerveux central (SNC), ce qui est son effet principal et justifie sa classification dans cette catégorie de produits. Toute drogue exerce un effet principal sur le SNC ainsi qu'un ensemble d'effets dits secondaires, selon un ensemble de facteurs associés à sa consommation (les allergies, les mélanges de produits, la quantité absorbée, etc.).

3. Faux

Le danger lié à la consommation d'un produit ne dépend pas de son statut légal mais plutôt d'un ensemble d'éléments relatifs à son usage tels que la nature, la quantité, la fréquence, les raisons et les contextes de consommation. Toute consommation de substance psychotrope comporte un risque pour l'usager ou l'usagère. Ce sont les choix de chaque personne qui déterminent le niveau de dangerosité associé à la prise de drogues.

4. Vrai et faux

Le LSD peut introduire un déséquilibre psychique chez des sujets ayant, préalablement à son absorption, tendance à fuir la réalité au profit de leur monde imaginaire. On parle ici de personnalités schizoïdes ou *border line* dont le contact avec

la réalité objective est ténu et associé à un inconfort dû à la peur des exigences sociales ou des responsabilités. La consommation de LSD-25 peut amener ces personnes à basculer pour de bon dans le refuge de leur imaginaire, en alimentant de façon très vive et prononcée (par les hallucinations, entre autres) leur monde intérieur.

5. Faux

Au sens du Code criminel canadien, tout policier ou toute policière ayant une raison suffisante de croire qu'une personne vient de commettre ou s'apprête à commettre un acte criminel peut procéder à une fouille sommaire sur elle. Cela implique la personne elle-même, ses vêtements, ses sacs, ses sacoches ou ses valises, ainsi que son véhicule. Cette mesure est rendue possible de par les pouvoirs discrétionnaires accordés aux agents et aux agentes de la paix.

6. Vrai

La dépendance physique induit la notion de besoin physiologique, c'est-à-dire que la personne a besoin de consommer de la drogue, à défaut de quoi elle sera malade, affectée de symptômes de sevrage. Il s'agit ici des besoins du premier niveau selon l'échelle de Maslow. Négliger de répondre à ces besoins entraîne des conséquences telles que le malaise, la difficulté à fonctionner, l'affaiblissement de l'organisme, la souffrance et, dans certains cas, la mort. Il est donc tout à fait normal d'accorder la priorité aux besoins de cet ordre, en fait de préoccupations, d'efforts et d'énergie. D'où la notion de dépendance psychologique associée (et qui la précède presque tout le temps) à la dépendance physique. Cependant, l'affirmation inverse est fausse.

7. Faux

La «mari» est un produit dérivé du chanvre indien (*cannabis sativa*), plante bien connue depuis près de 3 000 ans avant J.-C. et liée à l'histoire et au développement de plusieurs peuples, dont les Amérindiens. On en a fait un usage médical, religieux ou social en plus de l'utilisation de la fibre très résistante produite par la plante pour confectionner des voiles et des câbles pour les navires au siècle dernier. Son

utilisation massive comme drogue à des fins spirituelles ou récréatives dans la société occidentale remonte à une trentaine d'années tout au plus.

8. Faux

L'alcool et le tabac sont les deux drogues qui causent annuellement le plus de cas de mortalité directe et indirecte de par le monde, suivis de l'héroïne et de l'opium. Cette situation est due au fait que ces produits, légalisés dans presque toutes les sociétés, sont les plus répandus et les plus consommés.

9. Vrai et faux

Bien qu'un tel lien puisse exister, il ne s'établit pas toujours de façon automatique. Certaines drogues peuvent pousser les consommateurs et les consommatrices au passage à l'acte, comme l'alcool et la cocaïne, mais d'autres, telles que la Vallium, l'opium ou le cannabis, peuvent induire l'effet inverse de par leurs propriétés. La criminalité des toxicomanes est souvent économique, liée au fait des prix élevés des substances, une situation découlant directement de leur statut d'illégalité qui en refile le contrôle au marché noir et au crime organisé. On peut être un criminel ou une criminelle du type «économique», que ce soit par la fraude, le vol, le recel ou la revente, sans montrer de violence pour autant.

10. Vrai et faux

Sur le plan pharmacologique ou chimique, c'est faux, puisque le «crack» est constitué de cocaïne mélangée à du bicarbonate de sodium et traitée ultérieurement. C'est donc une drogue diluée, moins concentrée que la cocaïne. Par contre, son mode d'absorption, qui consiste à fumer le produit dans une pipe ou une cigarette, fait du «crack» une drogue aux effets plus prononcés que ceux de la cocaïne absorbée par voie nasale. Ce mode de consommation contribue également à l'instauration plus rapide d'un état de dépendance psychologique chez l'usager ou l'usagère.

11. Vrai et faux

Les jeunes établissent souvent leurs contacts à l'école, principal et premier lieu de socialisation dans leur vie, mais n'achètent pas plus souvent de drogues à l'école qu'en d'autres lieux publics tels les arcades, les parcs, les arénas, les centres commerciaux. Les vendeurs et les vendeuses de drogues, comme c'est le cas pour n'importe quel autre type de commerce, suivent leur clientèle dans ses déplacements. La vente des drogues obéit aux lois du marché et les jeunes se servent plutôt de l'école comme entremetteur à ce niveau. Il est important de remarquer que l'école n'est que rarement le lieu où les jeunes vont consommer des produits psychotropes.

12. Faux

Donner de l'information est essentiel mais nettement insuffisant. Pour que l'intervention préventive soit vraiment efficace, il importe également de travailler à l'intégration des concepts, au changement des attitudes et des comportements par des discussions, des échanges d'idées et des ateliers d'expression. Il ne suffit pas de transmettre des connaissances, il convient également de fournir le mode d'emploi...

13. Faux

Les drogues responsables de la grande majorité des accidents cérébraux ou des lésions du type neurologique sont l'alcool et les solvants, deux produits parfaitement légaux. Par ailleurs, dans bien des cas, les consommatrices et les consommateurs de drogues illégales ne savent pas ce qu'ils prennent réellement, ces drogues n'étant soumises à aucun contrôle de qualité du fait même de leur illégalité. On n'y retrouve cependant que rarement des mélanges de produits dangereux ou nocifs.

14. Faux

Aucune substance ne possède la faculté d'accroître la puissance sexuelle, si ce n'est de façon placebo, c'est-à-dire parce que l'on y croit. Il s'agit à ce moment-là d'un processus d'autosuggestion et non d'un effet physiologique. Les effets désinhibiteurs de certaines substances peuvent augmenter

l'intensité et l'expression du désir sexuel dans certaines circonstances, mais ne modifient en rien la puissance comme telle. Inversement, une trop grande consommation d'alcool, de cannabis ou de cocaïne peut provoquer une diminution de la puissance sexuelle.

15. Vrai et faux

Cette pratique retarde le processus de digestion de l'alcool, l'huile étant plus lourde que celui-ci. Cependant, cela comporte des dangers pour l'usager ou l'usagère, car huile et alcool sont métabolisés par le même organe, le foie, qui peut se trouver surchargé et réagir très fortement à un tel traitement abusif.

16. Faux

Le temps est le seul facteur permettant l'élimination de la quantité d'alcool contenue dans le sang.

17. Faux

Les trois catégories servant à classifier les produits psychotropes sont les dépresseurs, les perturbateurs et les stimulants du système nerveux central.

18. Faux

La première étape essentielle est la prise de conscience de son problème par le ou la toxicomane et l'établissement d'une motivation à cesser la surconsommation et à apporter à son mode de vie les changements nécessaires. La désintoxication trop hâtive entraîne souvent une rechute, perçue comme un échec et, par conséquent, néfaste pour l'estime de soi; la personne peut en venir à croire qu'il lui est impossible d'arrêter.

19. Faux

La cocaïne ne crée aucune dépendance physique chez ses usagers et ses usagères. Par contre, elle peut créer une dépendance psychologique plus rapide et plus forte que celle qui est engendrée par l'alcool.

20. Faux

Au Canada, le taux de consommation d'alcool annuel *per capita* va en augmentant du nord au sud et d'est en ouest. Le Québec et l'Ontario se classent ainsi aux huitième et neuvième rangs, les Territoires du Nord-Ouest venant en première position et les Maritimes (sauf Terre-Neuve) fermant la marche. Le taux de consommation est associé à des vecteurs socio-économiques tels l'isolement et le chômage.

ANNEXE C

2.5.3 L'aspect légal des drogues
Les jeunes, les drogues et la loi

Loi	Substances	Dispositions juridiques
STUPÉFIANTS	Cannabis (marijuana, haschich, huile de haschich)	Possession : ♦ déclaration sommaire de culpabilité : amende maximale de 1 000 $ ou six mois d'emprisonnement, ou les deux ♦ mise en accusation : peine maximale d'emprisonnement de sept ans Culture : peine maximale d'emprisonnement de sept ans Importation-exportation : peine minimale d'emprisonnement de sept ans Trafic : emprisonnement à vie
	Cocaïne «crack»	
	Opiacés (opium, morphine, héroïne, codéine)	
	Synthétiques (déméral, méthadone, dilaudid, percodan, talwin, phencyclidine [PCP])	
ALIMENTS ET DROGUES	Méthamphétamines (*Ice*)	Possession : légale sous ordonnance médicale Trafic ou possession pour trafic : ♦ déclaration sommaire de culpabilité : peine maximale d'emprisonnement de dix-huit mois ♦ mise en accusation : peine maximale d'emprisonnement de dix ans
	Amphétamines	
	Hypnotiques (barbituriques)	
	LSD (acides)	Possession : ♦ déclaration sommaire de culpabilité : amende maximale de 1 000 $ ou six mois d'emprisonnement ♦ mise en accusation : amende maximale 5 000 $ ou trois ans d'emprisonnement, ou les deux Trafic : ♦ déclaration sommaire de culpabilité : peine maximale de dix-huit mois d'emprisonnement ♦ mise en accusation : peine maximale de dix ans d'emprisonnement
	Psilocybine (champignons magiques)	
	Mescaline	

ANNEXE C

2.5.3 L'aspect légal des drogues
Les jeunes, les drogues et la loi

Loi	Substances	Dispositions juridiques
STUPÉFIANTS	Cannabis (marijuana, haschich, huile de haschich) Cocaïne «crack» Opiacés (opium, morphine, héroïne, codéine) Synthétiques (démérol, méthadone, dilaudid, percodan, talwin, phencyclidine [PCP])	*Possession :* ♦ déclaration sommaire de culpabilité : amende maximale de 1 000 $ ou six mois d'emprisonnement, ou les deux ♦ mise en accusation : peine maximale d'emprisonnement de sept ans Culture : peine maximale d'emprisonnement de sept ans Importation-exportation : peine minimale d'emprisonnement de sept ans Trafic : emprisonnement à vie
ALIMENTS ET DROGUES	Méthamphétamines (*Ice*) Amphétamines Hypnotiques (barbituriques)	Possession : légale sous ordonnance médicale Trafic ou possession pour trafic : ♦ déclaration sommaire de culpabilité : peine maximale d'emprisonnement de dix-huit mois ♦ mise en accusation : peine maximale d'emprisonnement de dix ans
	LSD (acides) Psilocybine (champignons magiques) Mescaline	Possession : ♦ déclaration sommaire de culpabilité : amende maximale de 1 000 $ ou six mois d'emprisonnement ♦ mise en accusation : amende maximale 5 000 $ ou trois ans d'emprisonnement, ou les deux Trafic : ♦ déclaration sommaire de culpabilité : peine maximale de dix-huit mois d'emprisonnement ♦ mise en accusation : peine maximale de dix ans d'emprisonnement

Loi	Substances	Dispositions juridiques
ALIMENTS ET DROGUES	Tranquillisants mineurs Hypnotiques (non barbituriques) Nitrites	<u>Fabrication, vente, étiquetage, publicité contraire à la loi</u> : ♦ déclaration sommaire de culpabilité : amende maximale de 500 $ ou trois mois d'emprisonnement, ou les deux ♦ mise en accusation : amende maximale de 5 000 $ ou trois ans d'emprisonnement, ou les deux
	Alcool	<u>Achat, consommation et transport d'alcool</u>: ♦ interdits légalement à toute personne mineure âgée entre 14 et 18 ans (peut être poursuivie) ♦ conduite d'un véhicule interdite à toute personne ayant au-delà de 0,08 p. 100 d'alcool dans le sang ♦ conduite d'un véhicule sous l'influence de l'alcool interdite à toute personne mineure (âgée entre 12 et 18 ans)
	Nicotine	<u>Vente de tabac</u> : ♦ interdite aux personnes de moins de 16 ans

ANNEXE D

La structure d'une activité

<table>
<tr><td colspan="2">Thème : thème auquel l'activité se rattache

Titre de l'activité : désignation de l'activité (cela permet de la distinguer des autres se rattachant au même thème)</td><td>Fiche :

numéro séquentiel de la fiche</td></tr>
<tr><td>Objectif terminal (n° , page)

objectif de cycle visé par l'ensemble des activités sur ce thème</td><td rowspan="2">Éléments d'apprentissage :

contenu que l'activité permet de connaître ou de développer en rapport avec le thème</td><td>Année :

classe suggérée pour l'activité</td></tr>
<tr><td>Objectif(s) intermédiaire(s) :

objectifs poursuivis par l'activité visant l'atteinte de l'objectif terminal</td><td>Temps :

temps approximatif requis

Relations avec les autres objectifs intermédiaires :

relation des objectifs intermédiaires visés par l'activité avec les autres objectifs intermédiaires d'un même objectif terminal</td></tr>
<tr><td colspan="3">Notes pédagogiques : exposé des rapports entre le thème et l'activité d'apprentissage proposée</td></tr>
<tr><td>Personnes-ressources et matériel : personnes-ressources auxquelles le personnel enseignant peut faire appel pour l'activité et liste du matériel requis pour la réaliser</td><td>Mise en situation :

moyen d'amorcer l'activité</td><td>Évaluation :

éléments à évaluer</td></tr>
</table>

La structure d'une activité (suite)

Déroulement :

étapes à effectuer pour réaliser l'activité

Évaluation :

éléments à évaluer

Observations :

espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante qui désire inscrire ses observations sur le déroulement de l'activité

Feuilles de support

Feuille de support 1

1.1 Le but et les objectifs généraux de la session

But

Sensibiliser le personnel enseignant à l'approche éducative privilégiée par le ministère de l'Éducation en prévention de la toxicomanie.

Objectifs généraux

- S'informer sur divers aspects concernant la consommation de psychotropes chez les jeunes.
- Acquérir des connaissances relatives aux produits, aux effets, aux conséquences et à l'aspect légal au regard des psychotropes.
- Se sensibiliser à l'approche préventive de la toxicomanie privilégiée dans le cours de formation personnelle et sociale, volet «Éducation à la santé».
- Se sensibiliser aux rôles des différentes organismes ou personnes-ressources (ministères, organismes, membres du personnel non enseignant) qui sont présents dans le dossier de la prévention de la toxicomanie en milieu scolaire.

Feuille de support 2

2.1 Section 1 : L'ouverture de la session

Objectifs

- Se présenter. - Préciser les objectifs de la session. - Dégager les attentes des participants et des participantes.	

Feuille de support 3

2.2 Section 2 : Le contexte de la session

Objectifs

- Énoncer les recommandations du rapport Bertrand au regard de la prévention de la toxicomanie. - Déterminer les éléments du plan d'action du ministère de l'Éducation au regard de la prévention de la toxicomanie.	

Feuille de support 4

2.2.2 Les recommandations

- Assurer la disponibilité des éducateurs et des éducatrices spécialisés en prévention de la toxicomanie.

- Réviser les fiches d'activités sur les psychotropes du programme de formation personnelle et sociale (FPS) au primaire et au secondaire.

- Regrouper le temps d'enseignement sur les psychotropes en formation personnelle et sociale.

- Offrir du perfectionnement aux enseignants et aux enseignantes du programme de formation personnelle et sociale.

- Faire l'évaluation périodique des interventions sur le sujet.

- Mener une campagne générale d'information destinée à l'ensemble des élèves.

- Mettre en place un programme de formation et d'information à l'intention des parents.

Feuille de support 5

2.3 Section 3 : Le phénomène de l'adolescence

Objectifs

- Décrire les éléments fondamentaux de l'univers de jeunes
- Dégager les forces et les vulnérabilités de la préadolescence et de l'adolescence.
- Se situer par rapport à l'univers des jeunes.

Feuille de support 6

Leurs sources de plaisir

Sources de plaisir	**Évaluation du participant ou de la participante (adulte)**	Résultat
La télévision	( )	( )
Écouter de la musique	( )	( )
Une sortie avec quelqu'un	( )	( )
La lecture	( )	( )
Votre mère	( )	( )
Faire de la musique	( )	( )
L'amitié	( )	( )
Votre père	( )	( )
Les sports	( )	( )
Votre ami ou amie de coeur	( )	( )

Feuille de support 7

Résultat sur les sources de plaisir

Sources de plaisir	Pourcentage
L'amitié	93 [1]
Faire de la musique	88 [1]
La lecture	75,6 [3]
Discussion avec votre mère	66 [2]
Votre ami ou amie de coeur	65 [1]
Écouter de la musique	61 [1]
Sortie avec quelqu'un	57 [1]
La télévision	63 [2]
Les sports	53 [1]
Discussion avec votre père	42 [2]

Source :

1. Tiré du sondage Gallup réalisé par en 1987 auprès de 2 033 jeunes Canadiens et Canadiennes (La Fondation canadienne de la jeunesse, La jeunesse du Canada «tout à fait contemporaine».

2. Tiré de : SANTÉ ET BIEN-ÊTRE SOCIAL CANADA. *Nos jeunes, leur santé* (Étude de l'Organisation mondiale de la santé), Approvisionnements et services Canada, 1992.

3. LEGAULT, GUY. «Les habitudes de lecture des élèves du secondaire», *Vie pédagogique*, Ministère de l'Éducation, n° 88, mars-avril 1994, p. 16.

Feuille de support 8

2.4 Section 4 : Le phénomène de la consommation chez les jeunes

Objectifs

- Décrire le phénomène de la consommation de drogues chez les jeunes.
- Établir les types de rapports avec les drogues à l'adolescence.
- Faire ressortir les conséquences de la consommation de drogues à l'adolescence.
- Distinguer les facteurs non déterminants et déterminants de la consommation de drogues à l'adolescence.
- Se situer, personnellement et professionnellement, par rapport au phénomène de la consommation de drogues.

Feuille de support 9

2.4.2 Les motifs de consommation

A. Recherche du plaisir, de l'euphorie, de la détente
B. Réduction de la gêne
C. Imitation des autres
D. Oubli des chicanes, des problèmes, des échecs
E. Ennui
F. Curiosité
G. Autres

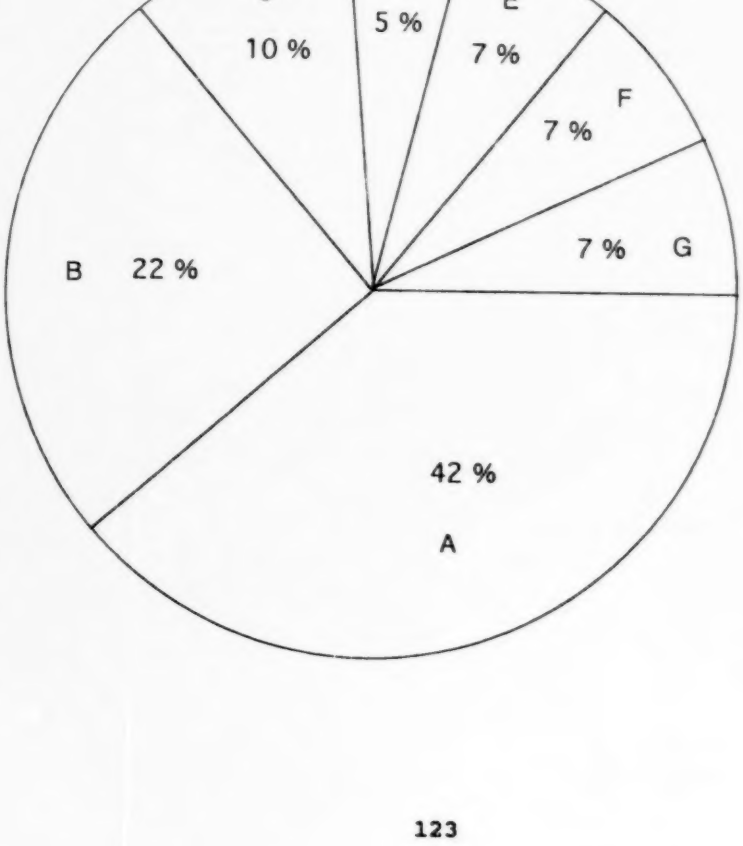

Feuille de support 10

2.4.3 Les âges de la consommation

Rapport entre la classe et la consommation d'alcool, de tabac et de marijuana[51]

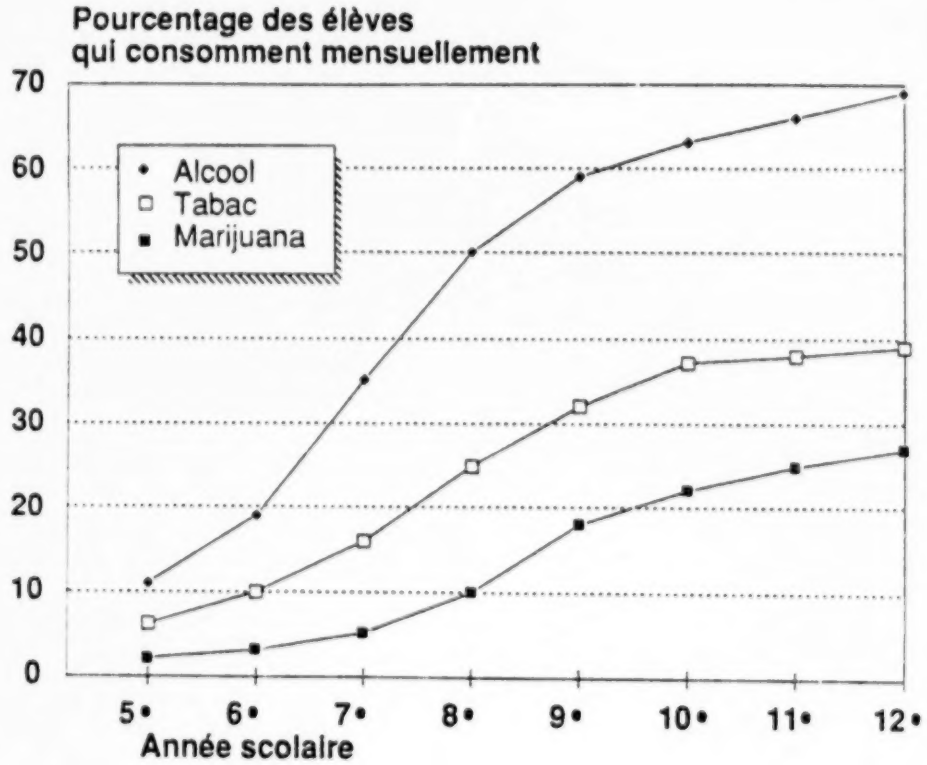

51. Hansen, mars 1988.

Feuille de support 11 2.4.4 Les produits consommés

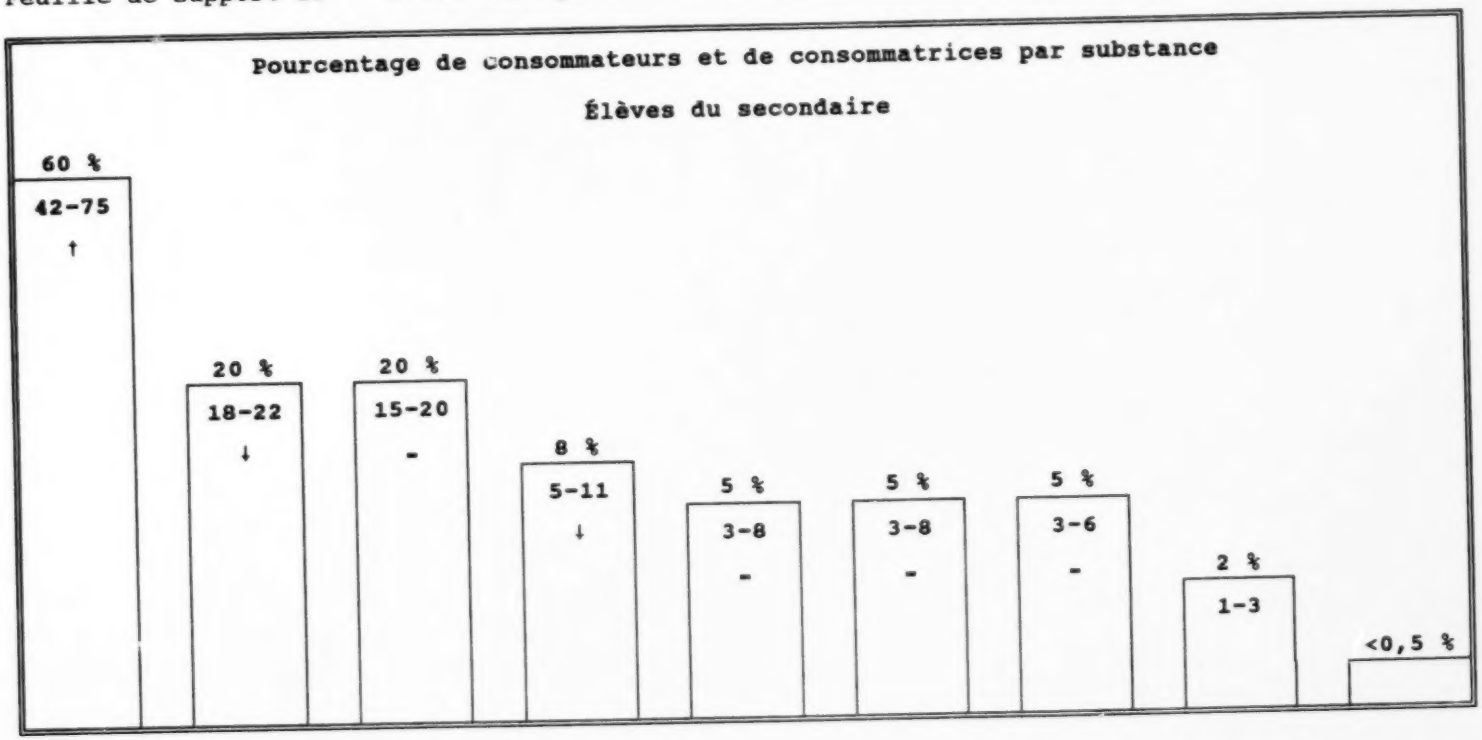

Source : synthèse des études de Poissant et Crespo, 1976-1984, de Canadian Gallup Pool, 1982, de Dumas, 1984, de Santé Québec, 1987, du MEQ, 1991, de Santé et Bien-être social Canada, 1991.

Feuille de support 12

2.4.5 Les lieux et les moments privilégiés de la consommation

Avec qui ?	À quel endroit ?
Les amis et les amies	Dans les lieux publics (parcs, rues, centres commerciaux)
Des connaissances ou encore des copains et des copines	Chez des amis et des amies (en l'absence des parents)
Les membres de la famille (alcool)	Dans les établissements publics (bars, débits de boissons, brasseries)
En solitaire (indice d'aggravation possible de la consommation)	Chez soi
	À l'école

Feuille de support 13 2.4.6 Les indices de consommation

Indices	Perturbateurs	Stimulants	Dépresseurs
PHYSIQUES	Cannabis ♦yeux rouges ♦prononciation difficile ♦appétit démesuré ♦toux Solvants ♦yeux et nez qui coulent ♦toux Hallucinogènes ♦perceptions inadéquates ♦pupilles agrandies ♦tremblements	Cocaïne ♦nez congestionné ♦insomnie ♦tremblements Cocaïne et speed ♦pupilles agrandies ♦grande volubilité ♦accélération des rythmes cardiaque et respiratoire ♦transpiration abondante	Alcool ♦prononciation difficile ♦yeux et paupières lourds ♦haleine sentant l'alcool ♦rougeur de la peau ♦bouche pâteuse Tranquillisants ♦sécheresse de la bouche
DU COMPORTEMENT	Cannabis ♦propos décousus ♦diminution de l'attention ♦somnolence ♦rires inappropriés Hallucinogènes ♦description de la réalité déformée	Cocaïne et speed ♦augmentation de l'attention ♦agressivité ♦intolérance, impatience	Alcool ♦mouvements chancelants ♦perte d'équilibre ♦manque de coordination ♦somnolence ♦euphorie ♦désinhibition ♦diminution de l'attention Tranquillisants ♦ralentissement moteur ♦calme inhabituel, nonchalance ♦envie de dormir, léthargie
DANS L'ENVIRONNEMENT	Cannabis ♦odeur particulière ♦couteaux noircis ♦restants ou <filtres> de <joints> ♦torche ♦pipe	Cocaïne ♦torche, pipe ♦miroirs ♦pailles ♦lames de rasoir ♦petits sacs de plastique	Alcool ♦bouteilles et verres Tranquillisants ♦bouteilles et pilules

Feuille de support 14

2.4.7 Les types de rapports avec les drogues

Consommation qui pose un problème

Occasion

Le fait par plaisir, durant les fins de semaines ou dans des occasions spéciales. Contrôle la nature, la fréquence et la quantité

Abstinence

A déjà consommé et cessé ou n'a jamais consommé

Régularité

Intègre la consommation à son mode de vie. Se crée une dépendance psychologique, a plusieurs amis et amies qui consomment, aime l'effet. Contrôle la nature et la quantité mais un peu moins la fréquence

Exploration

Consomme par curiosité, sur une période limitée. Contrôle la fréquence, la nature et la quantité, mais ne connaît pas ses limites

Abus

Ne contrôle pas sa consommation, qui cause un problème à tout coup, et ce, indépendamment de la fréquence de consommation (avec destruction)

Surconsommation

Consacre la plupart de son temps, de son argent et de son énergie à la drogue. Fait de la polyconsommation. Se tient presque exclusivement avec des consommateurs et des consommatrices. Se crée une dépendance psychologique, ne contrôle plus sa consommation

Feuille de support 15

2.4.8 Les conséquences de la consommation

I Effets immédiats ressentis par les jeunes :

- 64 p. 100 se sentent joyeux, heureux, euphoriques;
- 19 p. 100 se sentent calmes, détendus;
- 12 p. 100 rapportent ces deux effets simultanément;
- 5 p. 100 se sentent déprimés ou agressifs ou les deux à la fois.

II Conséquences à moyen et à long terme :

- aspirations scolaires plus limitées;
- moins d'encouragement de l'entourage à la poursuite des études;
- moins grande participation aux activités parascolaires (culturelles et sportives);
- moins grand engagement social et sportif, en général;
- moins d'engagement dans le travail de soir et de fin de semaine.

Note : Ces conséquences associées à la consommation sont proportionnelles à celle-ci, c'est-à-dire qu'elles sont d'autant plus prononcées que la consommation s'avère importante.

Feuille de support 16

2.4.9 Les facteurs non déterminants de la consommation

- Classe socio-économique (classe sociale)
- Scolarité des parents
- Type d'emploi des parents
- Sexe de l'usager ou de l'usagère
- Type de famille (nucléaire, éclatée, reconstituée)
- Type d'école (privée, publique)

Feuille de support 17

2.4.10 Les facteurs de risque

Individu	Substance	Milieu de vie	Milieu social
• Faible estime de soi • Stress, anxiété • Isolement, solitude • Souffrance psychologique • Faible valorisation • Attitudes rebelles, manque d'adhésion aux valeurs sociales • Initiation précoce à la consommation • Âge • Traumatismes subis durant l'enfance • Difficulté à gérer ses émotions • Attentes envers les psychédéliques • Ennui, vide • Dépression, problèmes de santé mentale • Maladie ou handicap physique	• Qualité douteuse du produit due à son illégalité • Polyconsommation • Quantité consommée • Fréquence de la consommation • Mode d'administration	• Consommation dans la famille • Messages familiaux ambigus • Comportement criminel ou antisocial dans la famille • Pauvreté, chômage • Violence, abus • Relation parents-enfant difficile • Famille désunie dans un climat de tension • Communication difficile ou inexistante • Niveau d'autorité excessif ou absence totale d'autorité • Famille monoparentale dirigée par un homme	• Consommation dans le cercle d'amis et d'amies • Échecs, absentéisme, décrochage scolaire • Milieu exerçant des pressions • Manque de reconnaissance, de satisfaction dans les rapports avec autrui • Conditions de travail difficiles • Publicité incitative • Grande accessibilité • Nombreuses occasions de consommer

Source : inspiré de Hawkins et Catalano, 1985, du Programme "Tes choix, ta santé", 1990, de Marie-Christine Gran, DSCHR, 1989, de Pierre Brisson, U. de Montréal, 1991.

Feuille de support 18

2.4.11 Les facteurs de prédisposition à l'assuétude

L'adolescent ou l'adolescente en santé psychologique		L'adolescent prédisposé ou l'adolescente prédisposée à la consommation
	Caractéristiques personnelles	
. Confiance relative en soi (sentiment d'être capable de surmonter les difficultés . Estime relative de soi . Responsabilité par rapport à sa vie . Recherche du changement		. Manque de confiance en soi . Faible estime de soi . Incapacité de tolérer l'angoisse existentielle . Abdication devant la perspective de faire face
	Attitudes par rapport à la vie	
a c c r o i s s e m e n t . Recherche de l'exercice de la liberté (maître de ses décisions) . Entreprenante ou entreprenant		. Peur du changement . Crainte devant la liberté . Passivité: refus de l'effort;refus de l'investissement personnel; cul-de-sac; image impossible idéale a c c r o i s s e m e n t
	Problèmes inhérents à la vie	
. Angoisse . Douleur		. Angoisse . Douleur
	Solutions privilégiées	
. Actions		. Fuite
	Résultats obtenus	
. Résolution du problème et apprentissage		. Suppression de l'angoisse et sentiment d'échec

Feuille de support 19

2.5 Section 5 : La mesure des connaissances sur les drogues

Objectifs

- Décrire les principaux psychotropes.

- Décrire l'aspect légal touchant la réglementation des drogues.

Feuille de support 20

2.5.1 Liste des substances

- acide (LSD)
- alcool
- amphétamines
- caféine
- cannabis
- champignons
- cocaïne
- héroïne
- nicotine
- PCP
- solvants
- tranquillisants, narcotiques, barbituriques

Feuille de support 21

2.5.1 Les trois grandes catégories de drogues

↓ DÉPRESSEURS	↑ STIMULANTS	PERTURBATEURS
• Déprime le système nerveux • Détend, calme • Ralentit les mouvements • Porte au sommeil	• Stimule le système nerveux • Apaise la faim • Diminue la fatigue • Augmente l'énergie	• Perturbe le système nerveux • Déforme les perceptions • Donne des illusions, des hallucinations, conduit à des aberrations

Feuille de support 22

2.5.1 Les trois grandes catégories de drogues

DÉPRESSEURS	STIMULANTS	PERTURBATEURS
• Déprime le système nerveux • Détend, calme • Ralentit les mouvements • Porte au sommeil	• Stimule le système nerveux • Apaise la faim • Diminue la fatigue • Augmente l'énergie	• Perturbe le système nerveux • Déforme les perceptions • Donne des illusions, des hallucinations, conduit à des aberrations

ALCOOL	**CAFÉINE**	**CANNABIS**
TRANQUILLISANTS NARCOTIQUES BARBITURIQUES	**COCAÏNE**	**ACIDE**
HÉROÏNE	**AMPHÉTAMINES**	**PCP**
SOLVANTS	**NICOTINE**	**CHAMPIGNONS**

Feuille de support 23

2.6 Section 6 : La prévention

Objectifs

- Différencier divers types de prévention et diverses approches d'intervention préventive par rapport aux drogues.

- Se situer au regard de l'intervention préventive à l'intérieur d'une approche globale d'éducation à la santé.

- Se familiariser avec l'approche éducative privilégiée en prévention de la toxicomanie.

Feuille de support 24

2.6.1 L'importance d'agir à l'étape de la prévention primaire à l'école

Raisons qui motivent l'importance d'agir:

- de 70 à 80 p. 100 des jeunes entre 13 et 17 ans auraient consommé de l'alcool;

- ils et elles commencent à consommer de plus en plus jeunes;

- l'initiation aux drogues illicites débute entre 12 et 17 ans;

- l'usage et l'abus de psychotropes peuvent amener des problèmes de santé. Ils peuvent augmenter le risque d'accidents, de suicides et de maladies à long terme;

- ces comportements peuvent amener comme conséquences: le décrochage scolaire, la démotivation, des conflits familiaux, des tensions, etc.;

- pour la majorité des jeunes, la consommation de psychotropes est de nature exploratoire et passagère. Toutefois, 20 p. 100 de ceux et celles qui en consomment en feront par la suite un usage régulier;

- le rituel des drogues intraveineuses peut engendrer un problème de santé grave (sida).

Feuille de support 25

2.6.2 Les trois types de prévention

Type de prévention	Groupe visé	Façons d'intervenir	Rôle de l'enseignant ou de l'enseignante en FPS
PRIMAIRE	Ensemble des élèves	Activités informatives, (échanges d'idées, débats, conférences, etc.) Acquisitions d'habiletés de vie (prise de décision, affirmation de soi, etc.)	Soutenir les élèves dans une démarche éducative
SECONDAIRE	Groupe plus restreint Consommatrices ou consommateurs occasionnels ou réguliers Consommatrices ou consommateurs explorateurs	Interventions individuelles Groupes de soutien	Orienter l'élève vers une ressource Collaborer à la démarche proposée par la personne-ressource
TERTIAIRE	Jeunes qui éprouvent de graves problèmes liés à la consommation de psychotropes	Interventions en milieu spécialisé	Orienter l'élève vers une ressource

Feuille de support 26

2.6.3 L'approche globale

Enseignement

(Développement d'habiletés et de compétences de vie à partir du savoir, du savoir-faire et du savoir-être)

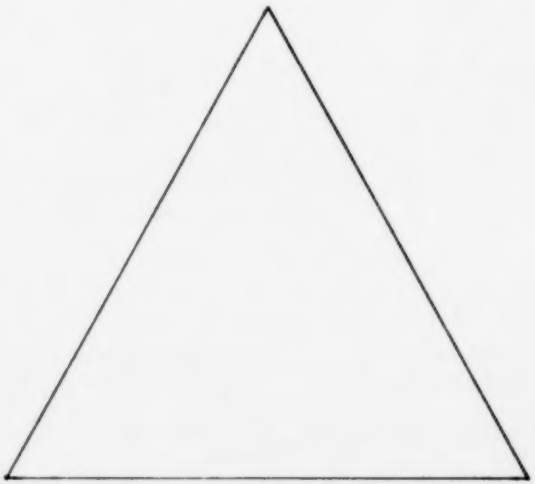

Services

(PNE, EPT, vie étudiante, etc.)

Milieu

(famille, société, médias, etc.)

Feuille de support 27

2.6.4 L'approche systémique en FPS au second cycle du primaire

Les relations interpersonnelles

Mon portrait/Mes possibilités/Le choix d'une relation/Les réactions émotives/Le conflit/Le temps/La participation/Les échanges d'idées et les concessions/L'harmonie

La santé

Les besoins de l'organisme/Les sensations indicatrices de l'état de l'organisme/Les habitudes alimentaires/L'hygiène corporelle/L'hygiène mentale/ Les véhicules/La pollution/Les conduites sécuritaires

La consommation

Les ressources de l'environnement/Le mode de consommation/La conséquence des choix/Les différences individuelles/La publicité

Les objets et les endroits dangereux

L'apprentissage:
Les avantages et les désavantages du tabac, de l'alcool et des autres drogues

La sexualité

L'expression de la sexualité/La puberté/L'éveil sexuel/L'exploitation sexuelle/Les rôles et les stéréotypes de rôles sexuels/Les normes sociales/Les valeurs/La naissance

La vie en société

Mon identité sociale/Mes droits et mes responsabilités/L'information/ Le vandalisme/Le civisme/Les règles/Les lois

Feuille de support 28

2.6.4 L'approche systémique en FPS au premier cycle du secondaire

Les relations interpersonnelles

Mon portrait/Mes possibilités/L'amitié/La participation/Les types de relations/Le conflit/Les stéréotypes de rôles/La clarification des messages et des attentes

La santé

La problématique de la santé/La santé mentale/ L'hygiène corporelle/Les véhicules/L'incendie/La pollution/La charge d'enfants/Les premiers soins

La consommation

Les choix en matière de loisirs/L'organisation d'une activité de loisirs/L'utilisation des ressources

Les drogues

La sexualité

La croissance sexuelle/La masturbation/Les options personnelles/L'éveil sexuel/L'agir sexuel/La contraception/L'exploitation sexuelle/L'orientation sexuelle

La vie en société

La nature, le rôle et la pluralité des valeurs/ L'information/La multiplicité des interactions/ Le processus législatif/La prévention du crime/Les jeunes et la loi/La famille/L'école

Feuille de support 29

2.6.4 L'approche systémique en FPS au second cycle du secondaire

Les relations interpersonnelles

L'image de soi/L'amitié/Les types de relations/Les choix de relations/Les attitudes

La santé

Les habitudes alimentaires/L'hygiène corporelle/Les véhicules/Les produits dangereux/L'incendie

La consommation

Les modes de transport/Les coûts en matière de transport

Les drogues

La sexualité

Les attitudes/Les options personnelles/L'agir sexuel/La contraception/Le plaisir/L'exploitation sexuelle

La vie en société

L'information/Les jeunes et la loi/Le fonctionnement des tribunaux/La vie en milieu de travail/Les problèmes sociaux/Les associations

Feuille de support 30

2.6.5 L'approche éducative privilégiée

APPROCHE ÉDUCATIVE	
• Usage de drogues/malheur	• Vision positive et équilibrée du développement
• Peur	• Sentiment de pouvoir et de contrôle sur sa vie
• Connaissances détaillées sur les produits	• Information de base • Comportements positifs de santé • Acquisition d'habiletés
• Pédagogie prescriptive moralisation	• Pédagogie du choix, de l'équilibre

Feuille de support 31

2.6.6 Le continuum primaire secondaire

- ACQUÉRIR DES HABILETÉS:

  - à prendre des décisions;
  - à s'affirmer;
  - à résister aux pressions négatives;
  - à communiquer.

- S'INFORMER:

  - sur les substances;
  - sur les conséquences;
  - sur la légalité;
  - sur les mythes et les réalités.

Feuille de support 33

2.7.2 La démarche proposée au second cyle du primaire

Thème: Les objets et les endroits dangereux

En 4e année

La santé intégrale

- Les comportements liés à la santé
- Les comportements à risques
- Les moyens de conserver ou d'améliorer sa santé

L'image de soi

- Les facteurs qui influent sur l'évolution de l'image de soi
- La façon dont l'image de soi influe sur la capacité de prendre des décisions

En 5e année

Les facteurs de risque

- Les facteurs de risque sur lesquels on peut agir à l'égard de l'expérimentation précoce des psychotropes
- Les moyens concrets de contrer ces facteurs de risque

Le stress

- Les moyens et les stratégies pour intégrer harmonieusement et réduire le stress quotidien

La pression des camarades

- Les différentes formes de pressions des camarades
- Le développement de l'affirmation de soi
- Le développement de la résistance aux pressions

Les choix favorables à la santé

- Les solutions de rechange à la consommation

Feuille de support 33 (suite)

2.7.2 La démarche proposée au second cycle du primaire

En 6e année

La prise de décision

- La mise en évidence des différentes étapes de la prise de décision

L'aide aux personnes ayant des problèmes de consommation

- La reconnaissance des ressources disponibles

La prise de position personnelle

- L'enquête auprès d'amis ou d'amies, de parents, d'adultes de son entourage, de professionnels ou de professionnelles, etc.
- La publicité

Feuille de support 33 (suite)

2.7.2 La démarche proposée au second cycle du primaire

Thème: Les objets et les endroits dangereux

En 4e année	♦ la santé intégrale
	♦ l'image de soi
En 5e année	♦ les facteurs de risque
	♦ le stress
	♦ la pression des camarades
	♦ les choix favorables à la santé
En 6e année	♦ la prise de décision
	♦ l'aide aux personnes ayant des problèmes de consommation
	♦ la prise de position personnelle

Feuille de support 34

2.8 Section 8 : Le matériel pédagogique au secondaire

Objectif

- Se familiariser avec le matériel didactique proposé en prévention de la toxicomanie dans le cours de formation personnelle et sociale.

Feuille de support 35

2.8.1 La démarche proposée au premier cycle du secondaire

Thème: Les drogues

- Connaissances
- Influences
- Prise de décision et résistance aux pressions
- Motifs et effets de la consommation de drogues et solutions de rechange

Feuille de support 36

2.8.1 La démarche proposée au second cycle du secondaire

Thème: Les drogues

En 3e secondaire	♦ Conséquences
	♦ Mythes et croyances
	♦ Aspects juridiques
	♦ Prise de décision et affirmation de soi
	♦ Alcool et volant
En 4e secondaire	♦ Attitudes altruistes
	♦ Résistance aux pressions
En 5e secondaire	♦ Prise de position
	♦ Intégration des apprentissages